

30 ans d'alternatives rurales

HISTOIRES, PARADOXES ET PERSPECTIVES



Édito 30 ans

Il y a trente ans, *Relier* émergeait dans le sillage de *Peuple et Culture Isère*, mouvement pour l'éducation populaire issu de la Résistance, sous l'impulsion de chercheurs et de paysans qui avaient ressenti la nécessité d'harmoniser leurs principes de vie et leurs pratiques en donnant corps à des projets qui ouvraient des perspectives au monde rural. Aujourd'hui comme alors, *Relier* se définit comme un laboratoire de prospective atypique où développer des activités qui répondent à des besoins non satisfaits. Son fonctionnement organique présente un caractère informel du fait qu'il repose sur ceux qui font : les porteurs de projet, les salariés-animateurs, les administrateurs. Le croisement des regards et des données, le brassage des expériences, la réflexion nourrie par le terrain et par des rencontres thématiques annuelles : tout cela constitue la "méthode *Relier*", avec son organisation interne à géométrie variable, ses chantiers, ses outils et son intégration aux dynamiques associatives actuelles.

Depuis les années 1990, les fonds publics liés à l'animation rurale se sont taris, obligeant l'association à se repositionner. *Relier* a dû concevoir et porter des programmes pluriannuels lourds financés par des fonds privés, publics et européens exigeant une structuration rigoureuse et une trésorerie conséquente. Le non-remboursement d'une partie des fonds avancés de 2010 à 2012 par

Relier pour le projet «*Éco habitons solidaires en Massif Central*» a failli tuer la structure. Une crise financière et identitaire s'en est suivie, à présent dépassée, et dont les traces se lisent dans l'amélioration de la gouvernance de l'association.

Le cycle continue. Le Réseau Alternatives forestières s'est autonomisé fin 2014 et la réflexion sur l'habitat poursuivie depuis 2001 est en phase d'essaimage. *Relier* porte des projets soutenus par des fondations, dont la Fondation Abbé Pierre à laquelle l'association doit sa survie. Financée de 2011 à 2016 par la Fondation de France, l'expérimentation "Éco Habitat" sur la réhabilitation sociale et participative de logements s'achève. L'association est sur le point d'engager de nouveaux chantiers. L'énergie, les mobilités, la santé, le lien social et les initiatives culturelles en milieu rural recèlent des enjeux qui appellent un projet cohérent, des acteurs motivés et des partenariats.

Les rencontres de septembre 2015 à Saillans ont galvanisé *Relier*. Comme nous, les participants/tes avaient besoin d'un bain d'énergie pour se reconforter et se ressourcer. Ces actes portent l'empreinte de nos échanges. Nous espérons qu'on y trouvera le reflet et le support des dynamiques à l'œuvre dans notre association.

Le conseil d'administration & l'équipe salariée de *Relier*





Sommaire

Introduction aux rencontres	p. 2
Les perspectives ouvertes par les rencontres de Saillans	p. 3
PLÉNIÈRES D'OUVERTURE	
Trois regards sur une histoire	p. 4
Les (R)évolutions de la France rurale, synthèse de l'intervention de Camille Clément	p. 5
COMPTES RENDUS DES ATELIERS	
1. Accueil, aménagement et participation	p. 6
Le témoignage de la commune de Saillans	p. 7
2. Soutien et autonomie dans la création d'activité, comment se situer pour les accompagnateurs et les accompagnés ?	p. 8
3. Accessibilité et démarches collectives	p. 9
4. Mobilité(s) en milieu rural : chaque habitant a un rôle à jouer	p. 10
5. Autoproduction, autoconsommation... Enjeux, atouts et limites	p. 11
6. Éthique, gestion et financement des structures investies en milieu rural	p. 12
La méthode Relier un état d'esprit, un désir de rencontre	
Mettre à profit nos ressources : 30 ans de publications et rencontres	p. 14
Relier, un réseau en mouvement	p. 15
Merci !	p. 16

Introduction aux rencontres

À l'occasion des 30 ans de l'association, les rencontres alternatives rurales avaient pour objet de partager les chantiers et outils issus de *Relier*, de suivre l'évolution et de croiser les expériences des partenaires ou structures aux champs d'action voisins.

Une plénière et des ateliers sur des thématiques transversales

La plénière d'ouverture s'attachait à définir la diversité et les points de convergence des espaces ruraux aujourd'hui, notamment par l'analyse des mutations socio-économiques et des représentations les affectant. Les interventions des animateurs historiques de Relier ont mis en évidence les contextes dans lesquels les projets ont émergé, les réponses apportées ou avortées, l'évolution des enjeux observés, et les questions restant d'actualité aujourd'hui.

Chacun des six ateliers avait pour objectif d'approfondir en petits groupes une de ces questions. Reposant sur l'échange d'expériences et de points de vue, ils visaient à dégager des pistes de travail opérationnelles et des expérimentations concrètes en lien avec les enjeux identifiés, quitte à les reformuler.

À chaque fois, un animateur désigné en amont ; un rapporteur – et parfois un script – se sont portés volontaires pour restituer les idées fortes au groupe en plénière avant de nourrir ces actes.

Les problématiques des ateliers 1 à 3 ont été dégagées en amont par l'équipe en place, à partir d'angles de réflexion transverses aux chantiers travaillés dans Relier :

- Axe 1 : Accueil, aménagement et participation
- Axe 2 : Accompagnement et autonomie en démarche d'installation
- Axe 3 : Accessibilité et démarches collectives

L'accueil de nouvelles populations est un enjeu prégnant chez les acteurs du développement rural, qu'on a cherché à croiser avec les fondements de l'aménagement du territoire et les démarches participatives ; en filigrane, la question des critères et des modalités du maintien ou de l'implantation des habitants dans les territoires ruraux.

La tension entre autonomie et accompagnement est au cœur du projet d'installation ; elle renvoie à celle entre

aspirations individuelles et prise en compte des autres... C'était aussi une manière de définir l'accompagnement, d'échanger sur la place et la posture de l'accompagnant et de l'accompagné.

La dimension sociale est une préoccupation à Relier, elle revient ici à travers la notion d'accès à un ensemble d'espaces, biens ou services fondamentaux : habitat décent, forêt, énergie(s)... en se demandant ce qu'apportent des démarches collectives en la matière.

Les thèmes des ateliers 4 à 6 ont été retenus juste avant les rencontres ; ils font écho à des questionnements qui ont récemment pris de l'importance à Relier, ou pourraient en prendre dans un avenir proche :

- Axe 4 : Mobilité(s) rurale(s), chaque habitant a un rôle à jouer
- Axe 5 : Autoproduction, autoconsommation... enjeux, atouts et limites
- Axe 6 : Éthique, gestion et financement des structures investies en milieu rural

La mobilité est un thème connexe à celui de l'habitat et de la création d'activité en milieu rural. Il a le mérite de pouvoir être abordé par des entrées sociales, économiques ou culturelles complémentaires. Nous l'avons également retenu car un porteur associatif local se proposait d'apporter du contenu et de l'animation sur le sujet.

La question des rapports entre sphères privée et publique, ou entre individu et collectif est une trame sur laquelle on a déjà brodé à Relier ; néanmoins l'ouvrage paraît plus que jamais d'actualité pour analyser la place de différentes pratiques d'autoproduction face aux rôles des collectivités.

Enfin, aborder de concert éthique, gestion et financement des petites structures est une nécessité actuelle au vu des expériences difficiles que vivent nos

associations, a fortiori quand elles sont positionnées sur les enjeux du monde rural ; il s'agit aussi de ne pas réduire le choix entre être une structure viable économiquement, mais soumise à des contraintes, ou une entité libre de ses mouvements, mais sans réels moyens d'action.



Des participants à la fibre associative issus d'horizons divers...

Au total, ces rencontres ont accueilli sur les trois jours plus de 80 participants – sans compter le public présent au concert de *Fatum Fatras*. La majorité d'entre eux sont des acteurs sociaux investis dans le monde associatif

ou coopératif – élus, salariés ou adhérents militants. Quelques représentants des collectivités étaient aussi présents, ainsi que des citoyens curieux, des étudiants, des chercheurs indépendants et des journalistes spécialisés.

Les participants venaient de toute la France, Massif Central, Sud-Ouest, Région parisienne... Ils ont côtoyé la vingtaine d'habitants de la Drôme et des alentours. La plupart ont dormi sur le site des Rencontres.

Près des deux tiers des participants appartenaient au réseau. Parmi eux, plusieurs membres fondateurs ont incarné la continuité de l'action de Relier.

Une douzaine de structures amies ont répondu à notre invitation en tenant un stand, en apportant leur appui sur l'animation ou les témoignages : des associations ou coopératives investies dans les dynamiques de l'animation rurale et de l'éducation populaire, par l'accompagnement, le soutien et/ou la mise en réseau, et qui selon les cas travaillent sur l'urbanisme et l'aménagement, la gestion forestière, l'habitat, la création d'activités rurales, l'accès au foncier agricole...

Les rencontres de Saillans ont été l'occasion d'un ressourcement. On a vu pointer pas mal de nouvelles têtes, des gens venus à titre individuel ou au nom de structures associatives, ou autres. Un souffle venu de l'extérieur, un regard, des idées, des attentes rafraîchissantes. Parmi les nouveaux venus, les jeunes étaient présents en nombre. La parole était libre, et chaque participant acteur à part entière des débats. Sans quota particulier, la parité homme/femme s'est trouvée respectée. Relier a cueilli les fruits de ce renouveau et quatre nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration dès septembre 2015. ●



Les perspectives ouvertes par les rencontres de Saillans



La méthode Relier fonctionne...

Les échanges de Saillans confirment la nécessité de continuer à promouvoir les trois fondamentaux des travaux initiés par Relier : l'accueil, l'accompagnement et l'autonomisation des personnes habitant ou faisant mouvement vers des territoires ruraux et périurbains. La mobilisation des acteurs associatifs et des habitants reste nécessaire pour insuffler de la vitalité à leurs lieux de vie, pour concrétiser des projets solidaires qui produiront du développement local sans lequel le lien social périclité.

Depuis une trentaine d'années, Relier fait remonter des états des lieux travaillés sur le terrain avec et par les personnes concernées par une problématique. Son approche généraliste du milieu rural met en évidence les rendez-vous manqués du développement d'initiatives intéressantes. L'objectif reste de faire dialoguer les parties prenantes au moyen de diagnostics contradictoires, qui donnent aux élus une approche documentée par les intéressés. Les expérimentations reposent sur des démarches inclusives, participatives, évolutives tendant à l'autonomisation des individus. Leur réussite dépend des moyens dont disposent les accompagnateurs. Ces acteurs ont besoin de temps pour co-construire le socle de savoirs et d'expériences qu'ils se proposent de partager. Le droit à l'expérimentation est toujours à réinventer et à reconquérir, y compris en termes d'occupation d'espaces.

... mais elle a besoin de s'approprier des problématiques émergentes

Dans un contexte d'incertitudes sociales, économiques, politiques, les participants aux journées de Saillans sont venus partager leurs interrogations et

débattre du droit à vivre pleinement la citoyenneté en milieu rural. Les initiatives autonomes, le partage des innovations, le droit à la mobilité, l'éthique associative, la nécessité de la mutualisation des projets : des chantiers urgents attendent les associatifs.

AUTONOMISATION

Du fait qu'elle constitue la base du développement de la personne humaine et conditionne l'accès à l'appropriation des savoirs, l'autonomie est un fondamental de Relier. Cette question est radicalement bouleversée par les manquements de l'état à respecter ses obligations régaliennes. La nécessité de pallier ces carences suscite l'initiative privée et la création de systèmes autonomes animés par des groupes et/ou des individus.

Cette question de l'autonomie travaille en profondeur le milieu de l'éducation populaire. Les animateurs sociotechniques sont en première ligne et ils se remettent en question. S'ils ne travaillent pas à autonomiser les gens, ils

MOBILITÉ

La mobilité est l'oxygène du citoyen, elle réfère directement à la question des droits humains. La Réforme territoriale, en donnant les pleins pouvoirs aux grandes métropoles, remet en question l'égalité des territoires. Soucieuses de développer les échanges internationaux à partir de pôles urbains, les politiques d'aménagement occultent les potentialités des zones les moins peuplées dont elles prédisent la disparition en l'organisant. Il s'ensuivra, il s'ensuit déjà un éloignement des services publics, la privatisation de la distribution des fluides, une détérioration des réseaux routiers secondaires, la cherté et la raréfaction des transports collectifs, le tarissement des financements des initiatives rurales.

Établir la liberté de circulation a d'abord été la liberté pour l'économie libérale de disposer d'une main d'œuvre mobile. Il en a résulté la liberté individuelle de se déplacer. Aujourd'hui machines et capitaux migrent vite et loin vers des bassins de main d'œuvre bon marché et les

MUTUALISATION TOUS AZIMUTS

Au moment où se profilent la rupture du lien d'appartenance et l'isolement des plus faibles en zones rurales et en ville, l'état aménage la retraite des services publics en regroupant les locaux, les personnels et les financements. Or, il faudrait mener des démarches collectives ascendantes, basées sur l'appropriation par les personnes concernées des problèmes qu'elles ont à résoudre et des solutions qu'elles proposent. La question se pose ensuite de transmettre ces démarches (modèles hétérodoxes, gouvernance partagée, montages juridiques), et de rechercher les alliés sur lesquels s'appuyer pour y parvenir (agents de l'état, universitaires, experts, etc.).

ÉTHIQUE ET ACCÈS AUX FINANCEMENTS

L'accès aux financements publics et européens devient difficile, notamment du fait que les fonds propres exigés dépassent les possibilités des associations, et parce que les collectivités accaparent



deviennent à leur corps défendant les vigiles des institutions qui ont déserté les zones rurales. Et en effet ils prospectent et auscultent les projets, défrichant des zones qui échappent aux normalisations. Ils interviennent sur des populations qui tentent de résister au système libéral et qui fuient ou combattent l'injonction paradoxale d'avoir à s'intégrer quand on leur a ôté les moyens de le faire.

Sur ces terrains d'aventure(s) qualifiés de «rural résiduel», un mouvement d'action et de réflexion vers une autonomie au collectif prend forme, mû par une envie d'inventer et d'expérimenter de nouveaux modes de vie moins dévorateurs de temps, de ressources, d'énergie. Il pourrait inspirer des enclaves citadines aux aliénations similaires. Les promoteurs de ces innovations ont besoin d'échanger pour partager et évaluer leur propre projet. Un chantier s'ouvre pour établir une interconnexion entre autoproduction, autoconsommation et collectivités territoriales réceptives aux propositions.

populations délaissées végètent : elles ne disposent plus de revenus suffisants pour exercer leur fameuse liberté de circuler. Cependant, la contrainte persiste d'avoir à se rapprocher des services publics, pour les allocations, la formation, l'école, l'hôpital, et des centres urbains pour l'approvisionnement. La connexion à l'Internet s'impose pour l'accès aux droits ou le télétravail.

Une action-recherche sur le désenclavement des territoires doit être menée pour motiver une politique volontariste de mobilité globale. Une nouvelle définition des services publics de proximité en milieu rural dont il reste à définir l'échelle serait déterminante pour renforcer ces systèmes fragiles mais indispensables à une redistribution des cartes entre le rural et l'urbain. Il s'agirait d'acter un nouveau contrat social nourri par l'intégration des avancées juridiques, économiques, sociales, issues des expérimentations autonomes, notamment sur l'habitat et les énergies.

les appels à projet. La mutualisation des projets derrière une tête de réseau s'impose pour contrebalancer la dispersion, la petite dimension et la faible surface financière des structures. La première demande à l'état et à l'Europe est de lever des lignes financières d'innovation sociale, un ressort essentiel de développement en milieu rural. Ce qui est vrai pour la recherche et pour la culture est aussi fondé pour le reste : les bénéfices immatériels sont aussi productifs que les autres, ce sont des placements à long terme qui favorisent le bien-être sociétal et la liberté d'expression.

Le libéralisme accepté comme un bien ou comme un moindre mal par les élites est contré par la société civile. Dans des endroits inattendus, avec des moyens réduits, des gens s'attellent à construire un développement différent, un avenir qui ne fragmente pas les existences... Sommes-nous prêts à accompagner le changement ? ●



Trois regards sur une histoire

30 ans d'activité : mais qui serait en mesure d'en restituer l'histoire ?

Appel à la mémoire collective ! Claude Brand et Jean Le Monnier, présents dès la création de *Relier*, nous en racontent les débuts, avant d'aborder sa deuxième moitié d'existence à travers le témoignage de Vincent Jannot. Un travail de rétrospective a été entamé en 2015, il fera l'objet d'une prochaine publication.

Claude Brand

Passé de la ferme familiale à un BTS de technicien agricole, il rencontre Peuple et Culture par le biais de l'animation socio culturelle ; il y travaille 11 ans. Puis il est embauché par l'ADEME et enfin devient prof associé en fin de carrière à l'université de Savoie (et sans avoir passé le BAC !)

« L'histoire de *Relier* continue, le passé peut ressourcer le présent.

La méthode *Relier* s'est forgée dans les fermes. La dynamique du groupe fondateur a commencé à fonctionner par une interaction entre chercheurs et fermiers. Les premiers apportaient des outils théoriques, les seconds une créativité. Ils sont devenus des partenaires qui ont grâce à cette dialectique mené un questionnement de terrain efficace.

Il faut écrire : ce qui n'est pas écrit disparaît. Écrire la façon dont on a acculturé le milieu paysan en séparant les générations : le productivisme des fils – forcément moderne – les savoirs des pères – naturellement obsolètes. Les techniciens ont consommé l'invasion du monde paysan. Pas de questions après leur exposé dans les salles des villages. C'est au bistrot, entre eux,

que les paysans se les posaient, sans les techniciens.

Il y avait une confiance entre les individus. Grâce à une vision proche, il y avait des connivences, on faisait les réunions chez les paysans. Le savoir et les savoirs faire étaient complémentaires, on ne jouait pas les savants.

La méthode de travail *Relier* part du constat qu'il est difficile de faire changer d'avis des ingénieurs, car "ils" savent.

"On s'est dit : mettons des paysans, des vétérinaires... autour d'une table".

On a mis en place le concept de "paysan animateur", se libérant un quart temps pour se former, un concept qu'on pourrait encore développer aujourd'hui.

Cela a favorisé la créativité de chacun.

La méthode a abouti à une innovation technique du groupe, le Yéti, des



tracteurs pour s'accrocher aux pentes. **Le Yéti a été une mascotte pour avancer dans le milieu paysan, un outil transitionnel qui nous donnait une crédibilité technique.**

Le rural est au centre d'enjeux d'avenir, il constitue une alternative au tout-urbain, au rurbain sans perspective. Il faut rencontrer les gens qui font des expériences pour formaliser une pensée. **Le rural va devenir l'alternative des défavorisés**, et ça sera pas le rural des grands-parents, ni des parents, c'est pourquoi il faut travailler ensemble à définir le rural que l'on souhaite vivre.

Content d'être parti, car il faut que d'autres se saisissent de *Relier*, sinon l'asso crève avec ceux qui l'ont créée. »

Jean Le Monnier

Travaille d'abord avec PEC Isère notamment sur les CEP (Centres d'Études et de Propositions), puis cofonde *Relier* en 1984 et y travaille jusqu'en 2006. À la retraite, il reste toujours engagé avec le mouvement Terre de Liens dont il devient président de la fondation en 2013.



« Comment nourrira-t-on la France en 2050 ?

La méthode *Relier* est une méthode d'éducation populaire que nous avons pour la première fois appliquée à des références économiques. L'histoire commence à Grenoble. Après avoir travaillé dans le cadre de *Peuple et Culture* et effectué des visites d'exploitations agricoles, nous avons entamé une critique du modèle agricole en place depuis la Libération. En fait la critique du productivisme agricole est fondatrice de *Relier*.

« On n'a pas sorti les analyses et les modèles de nos têtes, mais du terrain »

En 1981, la gauche passe au pouvoir et on entreprend de populariser un autre

modèle en démontrant qu'on peut vivre correctement selon d'autres schémas, en les popularisant et en créant des liens pour penser autrement l'agriculture.

On crée "Campagne & Société", association tôt disparue. On continue à identifier les freins au développement à une agriculture différente. On s'aperçoit que les exploitations qui marchent le mieux sont celles qui sont le moins dépendantes des banques, des fournisseurs (mécanique, engrais, etc.) et qui commercialisent leur produits.

S'en suivent plusieurs réalisations. D'abord la mise en route par *Relier* de la commercialisation des produits par les producteurs pour les sortir de la production confisquée par les circuits

commerciaux classiques, leur donner une visibilité auprès du public, pour augmenter leurs ressources par la diversification.

Ensuite, création de *Terres de liens* (TDL) en partant du constat que le foncier est la base du développement agricole. Puis, création du Réseau Alternatives Forestières (RAF).

Enfin, le programme Habitat, encore en cours.

Nous avons su diagnostiquer la situation des paysans mais nous n'avons pas été capables, en tant qu'associatifs, **de présenter un modèle auquel un grand nombre de paysans auraient alors pu s'identifier.** »

Vincent Jannot

Administrateur très impliqué sur l'accès au foncier et la création d'activités agraires depuis la fin des années 90, Vincent devient salarié coordinateur de *Relier* à partir de 2007 ; il anime et étoffe le réseau autour du chantier de l'habitat en mobilisant de nouveaux partenaires.

Alors qu'il découvre les questions d'accueil de nouvelles populations à la campagne, Vincent s'intègre à *Relier* grâce à François De Ravignan¹ chercheur à l'INRA.

À la suite d'un investissement bénévole de 1990 à 2000, il travaille à l'accompagnement aux dynamiques collectives et à l'accès solidaire au foncier agricole. Il devient coordinateur de *Relier* après les départs successifs de Jean Le Monnier en retraite et de Jérôme Deconninck vers *Terre de Liens*, alors fraîchement créé. En septembre 2006 il co-organise les rencontres « Habitat en milieu rural » à l'éco-centre du Périgord, qui lance le programme « Habitat ».

Aujourd'hui, il s'interroge sur la tentation de l'autonomie par rapport à un idéal universaliste. Pour lui, *Relier* se situe « entre les deux » : par exemple, les



démarches d'autonomisation médicale ne doivent pas devenir une solution de remplacement à l'accès aux soins pour tous en hôpitaux, qui ne cesse d'être mis en péril. Autre exemple, qui souligne bien la question des « laissés pour compte » : la création d'écoles alternatives, souvent privées. Elles tentent de pallier les manques d'un système public marqué par l'inertie sans en corriger les défauts. Ne faudrait-il pas plutôt concentrer ses forces à réinvestir l'éducation nationale ? Il nous faut trouver collectivement des manières d'intégrer cette équilibre entre autonomie et universalisme dans nos réflexions².

Plusieurs aspects du monde rural sont à prendre en compte, chacun revêtant des enjeux à la fois propres et interconnectés. Premièrement le rôle de l'agriculture : est-elle encore structurante ?

Ne serait-elle pas devenue au contraire déstructurante ?

Ensuite, la question du lien social : **comment briser la solitude dans les campagnes, favoriser le lien, le liant, les dynamiques de démarche collective, et encourager l'évolution des pratiques ?** Vient enfin l'aspect de l'accueil, la notion d'étranger, le rapport trop souvent mince voire inexistant entre nouveaux arrivants et enfants du pays. Les dynamiques d'accueil à la campagne doivent prendre en compte le critère des « implantés », et trouver des temps de dialogues ; ce peut être autour de pratiques populaires, comme les fêtes de village qui réunissent toutes les couches de la population et les invitent à se rencontrer, à réfléchir et construire ensemble. Il semble capital de favoriser les conditions qui permettront des installations sereines bien vécues de part et d'autre. ●

1. Chercheur à l'INRA, entre autre auteur de « L'avenir d'un désert » (Atelier du Gué, réédition 2003).

2. Cf. page 10 : Atelier 4 – Mobilité(s) en milieu rural : chaque habitant a un rôle à jouer



Les (R)évolutions de la France rurale, synthèse de l'intervention de Camille Clément

Camille Clément est chargée de recherche et d'enseignement en géographie (projet TERRAE) au sein de l'ISARA Lyon. Elle est membre du Laboratoire d'Études Rurales de l'Université Lyon II³ dont les chercheurs s'investissent sur la recherche en milieu rural, à contre-courant d'une tendance à privilégier les études urbaines. « Géographe rurale », elle s'est spécialisée sur les transitions agro-écologiques selon une approche pluridisciplinaire intégrant sciences sociales et techniques.

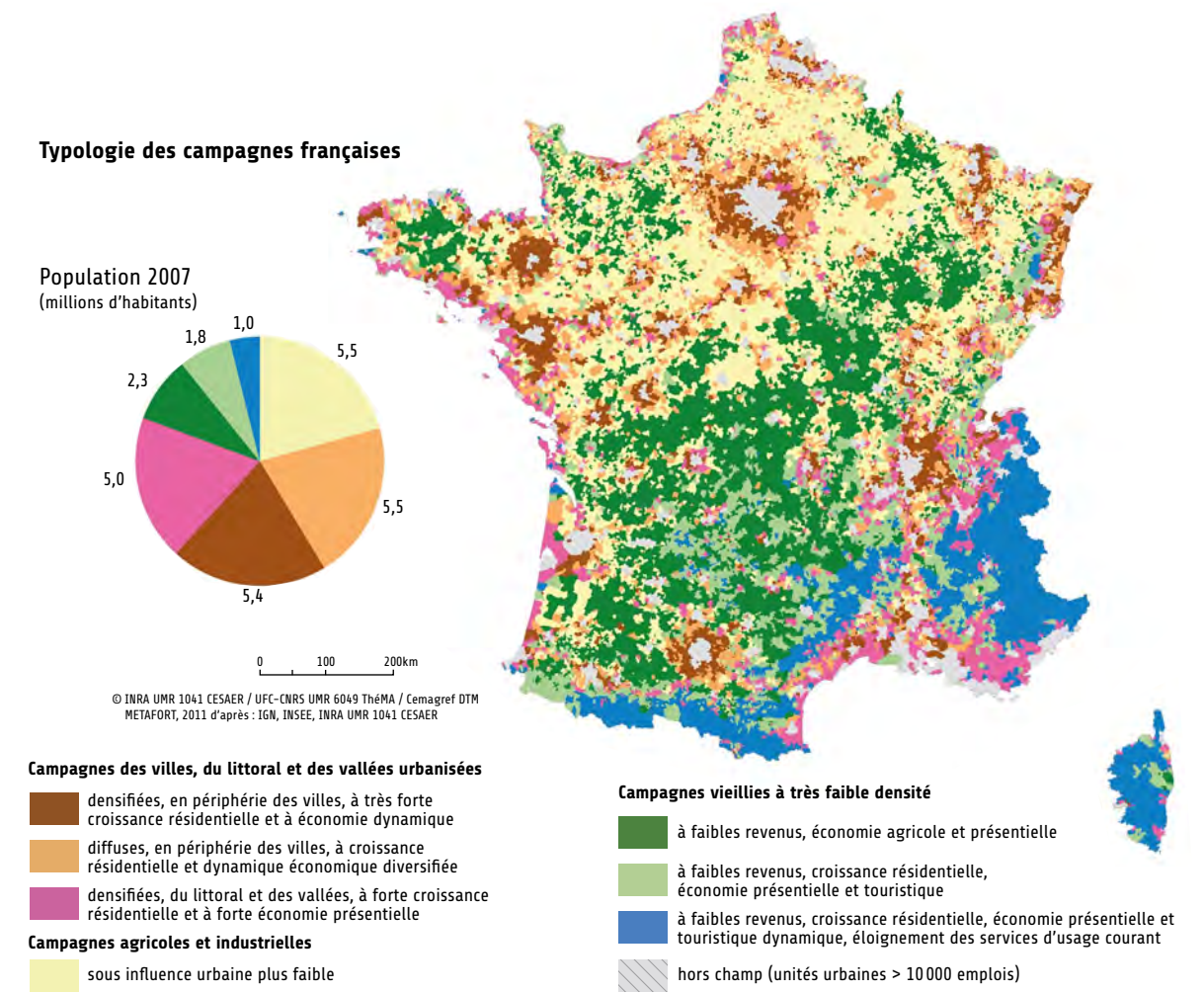
Espaces ruraux : dynamiques et enjeux

Paysage, patrimonialisation, transport... Autant de « nuages de mots » qui reflètent la pluralité des espaces ruraux. Critère démographique ? Mais neuf communes périurbaines sur dix sont peuplées de moins de 2 000 habitants. Critère économique ? Mais l'agriculture n'est plus l'activité principale du rural. Critère morphologique ? Mais le rural bucolique est réducteur et non représentatif des réalités et enjeux actuels. Critère socioculturel alors ? Mais qu'il participe à la composition des espaces ruraux, ne suffit pas à le définir de manière globale... Qui plus est, la définition de l'INSEE, calquée sur une méthode de zonage en aire urbaine se limite au chiffrage de l'emploi et aux déplacements domicile-travail ce qui aboutit à une lapalissade selon laquelle : est rural ce qui n'est pas urbain. Cette approche est contredite par la diversité de la carte des espaces ruraux qui incite à se pencher sur les dynamiques à l'œuvre :

- campagnes des villes ;
- littoraux et espaces urbanisés ;
- campagnes agricoles et industrielles ;
- campagne vieillie à très faible densité...

Où se situe l'agriculture dans le rural en évolution ?

Le rural se conjugue au pluriel et ne se résume plus à l'agriculture. Cependant, elle continue à structurer les paysages et les organisations sociales rurales. On observe un fonctionnement à deux vitesses. Une forme d'agriculture visant l'international – avec 20% d'exploitations de plus de 200 ha – atteint ses limites tandis qu'une autre, plus solidaire, tend à s'installer. On observe une lente progression de l'agriculture biologique. Et, dans le contexte de crise qui atteint des filières productivistes dites conventionnelles (lait, viande), les agriculteurs de la filière bio de proximité semblent mieux s'en sortir. Il faut continuer à accompagner ce changement sans s'arrêter à la dichotomie FNSEA/Conf. La



réalité est plus complexe. Un frein à l'évolution bien identifié est la peur d'être isolé et stigmatisé par ses pairs si l'on modifie ses pratiques. Avant de poser la question de savoir combien coûte ce que l'on mange, le débat public ne devrait-il pas porter sur la qualité de ce qu'on veut trouver dans nos assiettes et sur l'impact du mode de production sur les acteurs de la filière ? La labellisation est le produit d'une dynamique collective et cela reste positif. Cela dit, elle fige un type de production tourné vers l'export. A-t-on vraiment besoin d'un label en circuit court, quand on commercialise sur un bassin de proximité ?

Rural à entrées multiples en décomposition / recomposition

« Les sociétés rurales sortent d'une longue phase de décomposition, pour entrer dans une phase de recomposition qui est la conséquence à la fois de la différenciation [par rapport aux]

paysanneries et de l'émergence de nouveaux groupes sociaux ». Kayser, 1980

L'agriculture ne suffit plus à décrire le rural mais comment s'est-il recomposé ? Les deux-tiers des activités industrielles se situent en zone périurbaine et rurale (industries agro-alimentaires, biens intermédiaires, construction), sur des surfaces de taille similaires aux grandes exploitations agricoles. Le tissu de PME-TPE de l'agroalimentaire disparaît au profit de plus grandes structures : des secteurs industriels pourraient être réinvestis (énergie renouvelable, télétravail).

Il existe une économie présentielle et résidentielle autour du développement du tourisme rural. Ce secteur, tributaire de la demande, offre une économie limitée. Les « touristes verts », sont de trois types : des retours au pays, des associatifs et socio-professionnels et enfin des amateurs de campagne, consommateurs d'aménités naturelles et de savoir-faire. Cette dernière catégorie, dynamique et rémunératrice, plaque sur l'espace rural un modèle urbain et idéal, au risque d'une gentrification des espaces ruraux. Ils vivent la campagne à la façon des

citadins : rien de plus urbain que les néo-ruraux... Extrêmement prégnantes, ces représentations du rural s'étendent au monde de la recherche pour qui « le rural n'existe plus que par opposition à l'urbain ». Qui fait le choix de vivre à la campagne ? Citadins retraités et baby boomers actifs ; couple avec enfant de classe moyenne aux revenus modestes ; entrepreneurs en quête d'un territoire où implanter leur activité... Un constat s'impose à tous : emploi, logement, accès aux services ou à la culture, le rural n'est pas forcément facile à vivre...

« Repenser les campagnes »

Dans *Repenser les campagnes*, Perrier-Cornet identifiait trois clefs de lecture sur les relations villes/campagnes :

- la fonction résidentielle des espaces ruraux : un cadre de vie ;
- la fonction productive : agricole, touristique, récréative ;
- la fonction environnementale : réservoir de nature.

Les cinq enjeux suivants structureront les dynamiques à venir pour les espaces ruraux.

- 1 Rester connecté, aux voisins et avec le monde par l'Internet, tout en restant à part, pour conserver les spécificités rurales : éloignement géographique, temps de transport vers les villes, paysages, traditions. Le challenge est d'ouvrir d'autres horizons aux jeunes pour avoir le choix de sortir ou non du monde rural.
- 2 Lutter contre les inégalités : réduire par la médiation le fossé entre rural imaginé et rural vécu, entre nouveaux arrivants et ruraux implantés. Multiplier les arènes de discussions.
- 3 Freiner la patrimonialisation des paysages qui relève du rural fantasmé et fige les territoires sans intégrer les nécessités de son développement.
- 4 Gérer la transition industrielle : le maintien de petites structures industrielles en milieu rural est vitale pour les filières, les activités et la vie locales (exemple : abattoirs locaux et filières de proximité).
- 5 Le travail de reconnexion entre l'agricole et l'alimentaire pour les consommateurs, à l'origine de nombreuses initiatives, doit être poursuivi. Parallèlement, le maintien des équipements socio-éducatifs et médicaux reste structurant. ●

En conclusion, et en relation avec le rassemblement des trente ans de *Relier* à Saillans, le rôle de l'associatif en milieu rural reste essentiel et doit toujours être réinterrogé en fonction des évolutions de la société.

La méthode Relier

30 ans et on ne s'habitue toujours pas à se conformer sans réagir à la configuration « public en rangs d'oignons » d'un côté, intervenant à micro perché de l'autre. Alors l'exposé terminé, c'est épidermique : quelqu'un proteste contre cette prise de pouvoir, un cercle prend forme dans un raclement de chaises et... magie ! Tout le monde se sent mieux, ça respire, les regards se croisent, les oreilles se tendent, la parole circule librement. 30 ans... et toujours aux taquets pour nourrir la relation humaine et débusquer les fausses évidences.

1. Accueil, aménagement et participation

Comment se passe l'accueil de nouveaux arrivants ? Quels processus et espaces pour faire société localement face à l'évolution des modes de vie dans les campagnes ? La participation dans les projets d'aménagement rural est-elle un gage de réussite, un facteur de lien social ? Quels sont les motivations et freins des parties concernées à s'y engager ?

LA QUESTION de l'accueil sur un territoire rural reste prégnante et constitue le fer de lance de nombreuses structures se faisant le relais des pouvoirs publics. Elle ne se cantonne pas à l'attractivité du territoire mais vient bien interroger son aménagement. Dans ce domaine, nombre d'acteurs agissent selon des démarches participatives, médiateurs entre habitants, élus et techniciens. Plusieurs associations ont présenté des expériences complémentaires illustrant leurs objectifs et méthodes en la matière.

I Témoignages

► Monica Fioriello AIDER

Depuis 2006, le réseau a monté un programme de logement intergénérationnel dans la Drôme : une personne en situation d'isolement met à disposition une chambre à une personne débutant sa vie professionnelle. Ce dispositif contribue à l'accueil sur le territoire tout en créant du lien social.

► Mathieu Séchaud Collectif Ville Campagne

Le collectif assure une mission de mise en réseau, d'échange d'informations et d'expériences et un rôle de médiateur entre élus, agents de développement et citoyens. Il a une fonction de plaidoyer à l'échelle nationale en y portant une autre vision de l'aménagement rural. Dans certaines communes, des comités d'accueil se forment avec l'appui du Collectif : ils vont parfois jusqu'à prendre un rôle de « veilleur du territoire » : repérage de locaux disponibles pour un futur lieu de commerce, d'échange ou de services...

► Sabine Thuilier Pixel

Collectif d'architectes inventant des projets artistiques et culturels dans l'espace public, Pixel accompagne des démarches participatives en collectant, avec des outils qui lui sont propres, la parole des habitants pour la faire remonter aux décideurs. L'expérience d'une commande « Habiter les centres bourgs » les a confrontés au refus de la commune de s'emparer du constat de détresse sociale qui ressortait. La relation parfois difficile avec les pouvoirs publics pose la question de construire ses propres cadres d'expérimentation.



I Thématique

Le processus d'accueil est primordial pour un nouvel arrivant sur un territoire. Il ne peut néanmoins se passer, dans une vision à long terme, de l'invitation à la participation afin de se sentir acteur de son cadre de vie. Encore faut-il trouver les moyens effectifs de cette participation. Le terme, frôlant le pléonasme, de « démocratie participative » tend à s'éloigner d'une simple délégation du pouvoir au profit d'un exercice de réflexion et de décision collective. De la simple information à la co-construction, plusieurs niveaux de participation existent, et il est important d'associer les acteurs lors de toutes les étapes d'une décision (avant, pendant, après). L'après restant une des phases très généralement oubliées. Les freins et leviers sont à identifier tant chez les habitants, les institutionnels que les opérateurs privés afin de faire converger vision politique et méthodologie. L'aménagement du territoire participe de son identité et de sa vitalité, tant dans son processus que dans ses résultats. Il est nécessaire aujourd'hui de faire dialoguer la nouvelle génération d'architectes, d'urbanistes, de designers, travaillant sur le terrain avec des méthodologies de concertation récentes mais éprouvées, avec les collectivités. Ces dernières doivent se familiariser avec d'autres façons de faire remonter des besoins liés à de futurs aménagements en intégrant de nouvelles approches disciplinaires. Ce dialogue est la condition sine qua non à la réussite d'une démarche véritablement participative. L'enjeu est d'arriver à le mettre en place...

I Constats et enjeux

Il existe une tendance à confondre aménagement en vue de favoriser le lien social et la vision politique de son cadre de vie avec revitalisation superficielle des centres-bourgs conduisant à leur gentrification. En d'autres termes, une mise en garde est partagée : attention

parente l'évolution du processus tant pour les citoyens que les collectivités. En ce sens, l'opérateur devient médiateur entre ces deux sphères souffrant de méconnaissance mutuelle et se donne également une mission de formation (notamment au bénéfice des élus et techniciens) et de transmission (mise en lien avec d'autres initiatives, etc.).

I Pistes

Un exemple de dialogue collectivités / citoyens : En Rhône-Alpes, les *Conseils de Développement Local* appartiennent au dispositif « contrat de développement ». Ils donnent la parole à la société civile. Des structures comme *La brèche*, *De l'aire* ou *la Manufacture des paysages* mettent en place un travail qui croise les champs de compétences, axe important de leur méthodologie. Elles font le lien entre des citoyens qui connaissent mal le fonctionnement institutionnel et des collectivités peu conscientes des réalités des acteurs associatifs. Par exemple, ne serait-il pas intéressant de faire intervenir les architectes et urbanistes en amont de la concertation des projets puis de les associer à l'élaboration du cahier des charges ?

Ces structures « hybrides » qui accompagnent des démarches participatives mêlent les regards d'acteurs venant de l'éducation populaire ou de filière technique (architecture, paysage, sociologie, environnement, etc.). Il semble nécessaire de cultiver la rencontre entre ces « mondes » pour partager les savoir-faire et mettre en place des dynamiques partagées, sans réinventer la roue à chaque fois. Une piste pour Relier et son réseau ? ●



RESSOURCES

- AIDER : <http://www.aider-initiatives.fr/Animation-de-reseaux>
- Collectif Ville Campagne : <http://www.installation-campagne.fr>
- La Brèche : <http://www.la-breche.fr>
- Pixel : <http://www.pixel13.org>
- Manufacture des paysages : <http://www.lamanufacturedespaysages.org>
- De l'aire : <http://www.delaire.eu>

Le témoignage de la Commune de Saillans

Saillans est une commune de 1200 habitants située dans le Val de Drôme entre Crest et Die. *Relier* a choisi cette implantation pour les 30 ans à la fois pour la proximité avec les réseaux et chantiers de l'association, mais aussi en écho à la dynamique en cours portée par la nouvelle équipe municipale. Nous avons profité d'un atelier pour questionner cette équipe (étaient présents Vincent Beillard, Fernand Karagiannis et Annie Morin) qui tente de mettre en œuvre la participation active des habitants à travers groupes d'action et commissions.



Élisa Dumay : Un enjeu que vous n'auriez pas repéré au départ ?

Vincent Beillard : L'enjeu de départ c'est qu'il n'y ait pas de dérive vis-à-vis du projet initial, et jusque là nous sommes restés cohérents. Mais c'est une implication énergivore qui a fait sonner l'alerte rouge, d'où une nécessité d'apprendre à déléguer. Et alors que les élus n'osaient pas en demander plus aux citoyens, ceux-ci étaient en demande d'implication. Il faut oser demander la participation. Partir à la recherche de financements (Fondation de France, Région) nous est nécessaire pour donner les moyens à un projet extraordinaire.

Fernand Karagiannis : Au départ nous n'avions pas idée que ça allait déboucher sur quelque chose d'aussi dense et avancé. C'est parce qu'entre les deux il y a eu une dynamique collective qui nous a transporté dans ce projet. Ça c'est vraiment passé comme cela, par ajouts individuels, qui mis bout à bout ont créé cette richesse et approfondi le projet initial.

Élisa Dumay : Par rapport à la mixité dans la participation, arrivez-vous à

sortir du cercle habituel des « biobio-locaux » ?

Vincent Beillard : Oui et non ! D'abord ceux qui forment cette équipe ne se connaissaient pas tous avant, c'est le projet qui nous a réunis. Ensuite 230 personnes, soit 24 % de la population, participent aux commissions – ce qui n'est tout de même pas rien – même s'il y a de la résistance, qui s'explique en partie par un effet rebond. Car nous sommes dans une dynamique joyeuse, festive, on se marre, on mange, on boit, ça réunit, et il y a des personnes qui n'ont pas envie, ou ne se sentent pas légitimes pour rentrer dans ce cercle. Pour l'instant le format des réunions (groupe action projet et commission) est de 2h, avec un aspect qualitatif rendu possible par une méthodologie et un encadrement autour de la prise de parole. Mais pour certains ça fait encore long, nous sommes donc en réflexion autour d'un format différent plus accessible. Par exemple, nous avons été sur le marché à l'emplacement de la futur salle des fêtes (porté par un Groupe Action Projet) afin de légitimer cette initiative par les Saillançons. Il fallait de la légitimité pour cette décision, d'où une présence au marché cet

été : « on vous donne les éléments, vous choisissez, vous votez » : il y a eu de mémoire 85 % de votes favorables.

Élisa Dumay : Quel a été l'accueil par les communes (voisines et autres) et la communauté de communes ?

Vincent Beillard : « Noir et blanc » : Il y a l'exemple relaté par un article dans Rue 89 d'un maire qui est venu s'approprier ce que nous avons vécu, et depuis c'est lancé, ils expérimentent ça dans leur village. À l'inverse, nous avons été mis sur la touche au niveau de la nouvelle intercommunalité . D'abord c'est l'ancien maire de Saillans, en tant qu'élus d'opposition qui a été élu à la vice présidence. Enfin, suite au passage à la proportionnelle du conseil communautaire, il a fallu réécrire le poste de vice président attribué à l'ancien maire, qui fut remporté par un maire d'une commune de 300 habitants (14 votes blancs sur 39 conseillers). Le barrage est clair. Il y a un gros souci de légitimité, nous sommes la deuxième plus grosse commune de l'inter-co, et nous ne siégeons même pas à la vice présidence⁴. Nous avons bousculé les codes, et a priori ça ne plaît pas, aux grands comme

aux petits maires. Une peur d'un fonctionnement éloigné des usages, proche des habitants, pour tout dire nouveau. En tout cas ça ne change rien à l'envie de l'équipe, bien qu'ils s'en soient largement passés.

Vincent Jannot : Êtes-vous en lien avec d'autres communes de France qui ont la même démarche ?

Vincent Beillard : Du fait de la médiatisation de notre expérience, nous avons rapidement été en surcharge de sollicitations. Le groupe d'élus qui s'en occupaient ont donc délégué ce travail au « Conseil des sages »*. Parce qu'il est important de pouvoir témoigner de ce que nous avons vécu, pour que chacun puisse s'approprier les outils, la force et l'énergie. Et ce, loin d'une posture de savant mais bien dans le témoignage contributif.

Vincent Jannot : Avez-vous eu des échanges avec des gens qui travaillent sur la participation (chercheurs, etc.) ?

Vincent Beillard : Assaillis par les sollicitations et dépassés par le travail, nous avons manqué des opportunités (de mesures, de travailler en lien avec des chercheurs, etc.). Libérer du temps sur ce volet par le biais d'un chargé de mission serait appréciable.

Vincent Jannot : Qu'en est-il de la mixité entre enfants du pays et néoruraux dans cet élan participatif ?

Fernand Karagiannis : Nous n'avons pu être élus que parce que nous nous sommes rassemblés au-delà des clivages habituels. Car ce n'est pas un groupe de militants qui a pris le pouvoir,

c'est vraiment l'ensemble de la population qui s'est emparée du projet. Chacun avec sa sensibilité dans les commissions.

Vincent Jannot : Comment voyez-vous l'accueil de nouvelles populations ?

Vincent Beillard : Nous attirions déjà les néoruraux en recherche d'un minimum de services, et ce indépendamment des changements d'équipe municipale. La commune a aussi vu arriver des personnes avec des projets de vie qui répondaient à l'organisation de la nouvelle municipalité, liée au changement de fonctionnement. Les questions d'urbanisme ne sont pas évidentes, nous avons donc envie pour l'élaboration du nouveau PLU de donner des éléments aux citoyens pour qu'ils puissent décider en âme et conscience. ●

*Conseil des sages :

Au départ les 6 candidats qui n'ont pas pu se présenter à défaut de postes sont devenus la « veille du projet » (indépendant de la commune, autonome), notamment sur la mise en place des enjeux participatifs, une veille bienveillante de la gouvernance participative. Ils ont aussi un rôle de transmission d'outils et forment ainsi les animateurs de réunions (une vingtaine d'habitants ont été formés). Ce conseil s'est agrandi depuis, passant à 12 membres. C'est un organe important parce qu'étant proche, ses membres font des remarques, des analyses, ils sont parties prenantes des sollicitations et ont un rôle d'essaimage.



4. Bureau composé d'un président et 7 vice présidents dont : 3 de Crest, un d'Aoust-sur-Sye (plus peuplés que Saillans) et de 3 communes de moins de 1000 habitants.

2. Soutien et autonomie dans la création d'activité, comment se situer pour les accompagnateurs et les accompagnés ?

Entre aspiration à l'autonomie et besoin de soutien, les créateurs d'activité ont parfois du mal à se situer... Comment passer de l'idée au projet dans une démarche ouverte ? Quels sont les rôles et interactions possibles des différents acteurs en milieu rural ?

I Thématique

AUTONOMIE.

En premier lieu, des questionnement sur la définition, ou plutôt les définitions de l'autonomie. L'autonomie n'est pas simplement la capacité à faire seul. Il ne s'agit pas non plus de se retrouver seul face au monde. Il y a plusieurs niveaux auxquels peuvent s'appliquer le terme :

► l'autonomie alimentaire, énergétique, financière... qui désigne la possibilité de se procurer les besoins de base sans avoir besoin de l'autre, l'autre désignant souvent les pouvoirs publics ou les grandes entreprises (voir un système politique global). L'échelle peut être variable, ce peut être l'individu ou le groupe (habitat groupé, jardin partagé...) qui permet de satisfaire à ce désir d'autonomie ;

► l'autonomie comme posture, comme façon d'être et d'envisager le rapport à l'autre : institution, cabinet de conseil, structure d'accompagnement... Par extrapolation, être autonome désigne la capacité à se réapproprier le savoir, à le faire évoluer et à le transmettre.

Nous ne nous attarderons pas sur les risques de l'autonomie à outrance : communautarisme et sectarisme.

« Ma cohérence avec moi-même passe par l'autonomie »

ACCOMPAGNEMENT.

En second lieu, la question de l'accompagnement, terme de plus en plus utilisé et donc galvaudé. L'acte d'accompagnement réside avant tout dans la posture de l'accompagnateur ; il s'agit de donner une place aux porteurs de projet pour énoncer leur idées en assurant une écoute bienveillante et rassurante. Il faut prendre conscience de la prise de risque encouru par les porteurs de projet lorsqu'ils énoncent ce dernier : c'est une première façon de le tester, de le mettre à l'épreuve du réel, de trouver une légitimité et une crédibilité ainsi qu'un soutien pour ne plus se sentir seul. L'accompagnateur a aussi la charge de faire émerger les compétences des personnes, de leur donner confiance. Il peut avoir des compétences techniques spécifiques, mais ce n'est pas forcément nécessaire, il doit par contre savoir où mobiliser ces compétences pour les mettre à disposition du porteur de projet.

« Mettre en lien, c'est aussi exclure »

I Témoignages

► Clémence Hervieu

association d'ASA (Haute-Loire)

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS D'HABITATS.

Développement Animation Sud Auvergne œuvre depuis une dizaine d'années dans le champ de l'habitat, en accompagnant des projet et en initiant des formations. Membre du réseau des CREFAD, l'association se reconnaît dans les valeurs de l'éducation populaire ; ces valeurs sont à la base de sa posture d'accompagnement : permettre à chacun de trouver un cadre rassurant où énoncer et questionner son projet afin d'en tester la pertinence et d'établir une méthodologie d'action. Dans les projets d'habitat, ils sont souvent confrontés à la tension entre volonté d'autonomie des auto-constructeurs et besoin d'accompagnement relationnel et technique. L'envie de découvrir par le faire, d'être « maître » de son chantier laisse parfois peu de place aux conseils avisés. Pour l'accompagnateur, il s'agit de montrer aux porteurs de projet l'avantage de confronter théorie et pratique, créativité et savoir-faire éprouvés.

De nombreuses personnes pensent que l'autonomie passe par la propriété : être propriétaire de sa maison, de son terrain... Il peut être parfois utile de souligner le coût et la réalité de cette autonomie : prêt bancaire sur 25 ans, nécessité de rembourser tous les mois, hypothèque...

► Nelly Didyk

association IDÉES (Aveyron)

ACCOMPAGNER POUR AUTONOMISER, EN MAINTENANT DU LIEN.

Membre du réseau des CREFAD, l'association IDÉES propose un accompagnement individuel et collectif proche des valeurs de d'ASA. L'association vise à travers son activité l'émancipation des individus, en leur offrant la possibilité de s'informer et de comprendre le monde qui l'entoure pour effectuer ses choix en conscience. En ce sens, elle cherche à rendre les personnes autonomes dans leur rapport au monde et leur capacité à chercher l'information, à monter des dossiers...

Cependant, les accompagnateurs sont confrontés au « picorage » des porteurs de projets, qui viennent simplement chercher une information sans prendre le temps d'en saisir le contexte. Dans une recherche d'autonomie de vie, ils n'acceptent pas facilement un soutien global à leur projet, ce qui questionne notre posture d'accompagnement.

Enfin, l'autonomie ne doit pas faire disparaître la solidarité entre habitants, et un des rôles des structures comme IDÉES est de trouver les moyens de créer/maintenir les liens.



I Constats

Comment faire le lien entre l'autonomie et l'accompagnement : quelles tensions, quels appuis ?

L'autonomie peut être un facteur d'innovation, en incitant à trouver des nouvelles solutions tout en ayant connaissance des expériences passées (sinon on prend le risque de refaire dix, cent fois la même chose).

L'enjeu de l'accompagnateur est aussi d'arriver à créer des liens entre les porteurs de projets, afin de donner accès aux connaissances et de mettre en valeur ces innovations.

Il doit constamment naviguer entre la volonté d'autonomie de certains porteurs de projet et la nécessité de faire avec ce qui existe autour.

Et puis la question qui paraît traverser de nombreux domaines : l'ouverture. Comment accueillir des personnes qui n'iraient pas vers nos structures ?

L'accompagnateur peut être aussi un limiteur d'expérimentation, car il fonctionne constamment dans les mêmes cadres, acquiert des habitudes et des pré-supposés qui peuvent freiner les porteurs de projet dans leur créativité. De plus, les personnes professionnelles de l'accompagnement sont généralement originaires de la même classe sociale, avec un niveau d'étude élevé (bac +5). Il s'agit donc de trouver des espaces où interroger régulièrement la posture d'accompagnateur, en tenant compte du sensible, de ce qui ne s'intellectualise pas.

« La maladie de l'accompagnateur »

Comment ne pas se perdre dans des dispositifs qui technicisent l'accompa-

gnement, ou pire mettent en difficulté les porteurs de projet en les obligeant à la réussite ?

Pour aller plus loin, il resterait la question de l'éloignement (future disparition ?) des services à la personne assurés par ces structures d'accompagnement : va-t-on vers une politique par l'absence ? Vider les territoires ruraux de ces services ne risque-t-il pas de participer à leur désertification ? L'autonomie et l'organisation collective sont-elles des réponses à cette politique, ou la servent-elles au contraire ? Enfin, les accompagnateurs ne sont-ils pas des pompiers de la révolte, au sens où ils comblent des manques du territoire, légitimant ainsi le départ des services publics ?

I Enjeux

« Notre objectif est à terme de disparaître »

- Collectiviser, transmettre diffuser les savoirs.
- Témoigner échanger essayer les expériences.
- Être identifié, accessible et visible.
- Ne pas limiter l'expérimentation avec une posture de sachant, d'expert.
- Ne pas imposer une obligation de résultat.
- Questionner la position/place que prennent les associations dans ces missions de service public. ●

RESSOURCES

- Le site du réseau des CREFAD,
- *Accompagner le changement*, Relier



3. Accessibilité et démarches collectives

L'accès aux services et biens fondamentaux est rendue difficile face à l'inflation des prix et à la concentration de la propriété sous toutes ses formes ; des formes de solidarité et de mutualisation émergent pour infléchir cette tendance et reprendre du pouvoir d'agir. Quel type de démarches collectives sont expérimentées ? Quels en sont les ressorts et les impacts au fil du temps ?



Habitat social, participatif et écologique

La loi ALUR⁵ donne une reconnaissance juridique aux projets d'habitat alternatifs, via la création de deux types de sociétés dédiées : les Coopératives d'habitants et les Sociétés d'Habitat participatif. Une partie des décrets est en cours d'application (octobre 2015), ainsi que les dispositions concernant l'habitat léger et mobile.

Jean-Marie Haquette a présenté un projet de démarche collective destiné à des jeunes gens pour faciliter leur accès à des logements locatifs dont ils assureront les finitions tandis que les collectivités fourniront le foncier. Une Scic incluant un chantier participatif réunira l'ensemble des parties prenantes : bénéficiaires volontaires, collectivités, opérateurs, bailleur, accompagnateurs.

Cécile Viallon a présenté l'habitat groupé participatif, basé sur une démarche collective consistant à concevoir et à gérer des logements avec les personnes concernées incluant l'usage d'espaces partagés. L'intervenante habite La Viorne un habitat groupé fondé en Isère dès 1977, elle soutient l'associa-

tion Éco Habitat Groupé qui fait partie de la *Coordin'action nationale des associations de l'habitat participatif* créée en 2012. Des structures telles que *Cofinanc'ons notre habitat* mobilisent des financements solidaires pour la réalisation de projets par le portage de lots fonciers, l'appui au démarrage et le soutien en cas de défaillance des habitants.

L'association *HALEM* défend les populations concernées par la reconnaissance de l'habitat léger et mobile par un travail de veille juridique, de soutien de terrain, de mutualisation des informations. Ses adhérents agissent pour l'accès effectif au droit au logement et droits associés (Atelier DALO, travail de construction collective de *Cultivons l'avenir* en Limousin).

Initiatives collectives pour une forêt vivante

Le RAF, Réseau pour les Alternatives Forestières, mène une expérimentation pour l'acquisition et la gestion collectives du foncier forestier, en y associant la société civile, et en favorisant des pra-

tiques respectueuses de l'écosystème et des conditions de travail des forestiers. La démarche s'appuie sur des échanges avec *Terre de liens* et l'expérience de collectifs de gestion tels que *Treynas* en Ardèche. Deux actions en cours :

- 1 la conception d'un guide méthodologique de l'accès au foncier forestier ;
- 2 l'accompagnement à la gestion collective de foncier forestier. Ces démarches développent les pratiques de gestion éco-compatibles.

Des services publics de proximité

L'association *ADRETS* développe les Maisons de services au public dans le cadre d'un plan national adapté aux besoins en services des territoires ruraux. L'idée est de mutualiser les locaux, le personnel et les financements pour optimiser l'accès aux services dans un même bâtiment et décloisonner l'offre. Une distinction est faite entre les services publics, relevant de missions régaliennes (la CAF, Pôle emploi) et les services au public (prise en charge de la petite enfance, accès à la culture). L'*ADRETS* assure la formation des agents à l'accueil des publics socialement fragilisés. L'objectif est fixé à mille maisons situées à plus de 20 km d'un service similaire et ouvertes 24 heures minimum par semaine.

Production et distribution de l'énergie : les filières "renouvelables"

La production d'énergie accessible, renouvelable et respectueuse des équilibres écologiques a suscité la démarche

de l'association *Énergies citoyennes*, dans les hauts cantons de l'Hérault. Elle promeut auprès des habitants, des élus et des techniciens la production d'une énergie valorisant les ressources locales et sa distribution à une échelle adaptée, en diffusant des expertises indépendantes, telles que celles du *CLER*, Comité de liaison des énergies renouvelables, et en organisant des débats publics. Elle travaille sur une offre alternative à celle d'EDF sur des principes de sobriété et d'efficacité énergétique et soutient la création de systèmes de régie locale. *Enercoop* s'approvisionne auprès de producteurs d'énergie renouvelables et la poursuite de l'expérience soulève des questions : place du public/privé, réseaux utilisés, coût et encadrement de la distribution, etc.

Synthèse des enjeux et propositions

Qu'il s'agisse de l'habitat, de la forêt, de l'énergie ou des services publics, les témoignages démontrent le potentiel des démarches collectives pour améliorer la qualité et l'accès aux biens et aux services fondamentaux. La démarche collective appelle un état d'esprit et des valeurs partagées, ce qui nécessite l'expression des points de vue avant de définir des buts communs. Les démarches ascendantes fonctionnent mieux que des solutions imposées. Elles autorisent une meilleure appropriation des besoins et attentes des personnes concernées.

L'échelle est un critère important : il s'agit de trouver un équilibre entre masse critique et proximité, viabilité économique et accès effectif. Cela dit, des systèmes de solidarité restent nécessaires : péréquation publique, financements solidaires, fiscalité sociale, etc. Certains services, notamment les équipements en milieu isolé, ne seront jamais rentables mais demeurent indispensables à l'installation et/ou au maintien des populations.

L'implication des pouvoirs publics est nodale. Cependant, les citoyens ont intérêt à construire collectivement des alternatives plutôt qu'à rester dans l'expectative : leurs propositions nourriront l'action publique ou à défaut un mouvement social d'ampleur.

Enfin, la question de la transmission et de la pérennité de ces démarches mérite d'être considérée en tant qu'innovation : diversification des modèles économiques hétérodoxes associant les populations, gouvernance partagée, transparence des processus de décisions, montages juridiques solides permettant de maintenir l'esprit initial des pratiques, etc. ●



5. Loi ALUR : loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové.

4. Mobilité(s) en milieu rural, chaque habitant a un rôle à jouer !

La mobilité concerne notre liberté de se mouvoir d'un endroit à un autre en choisissant le moyen le plus adapté à sa situation et à son environnement. Souvent contrainte, elle relie des lieux, des hommes, leurs besoins et leurs envies. Si aujourd'hui en milieu urbain et périurbain, il est avéré que les nouvelles mobilités représentent des solutions alternatives au tout voiture, sont-elles pour autant adaptables sur nos territoires peu denses ? Entre nécessité d'atteindre une masse critique et un maillage du territoire, chaque habitant semble avoir un rôle à jouer.

1 Thématique

En préambule, le groupe distingue plusieurs types de mobilités : la mobilité occasionnelle (voyages, etc.), la mobilité comme mode de vie contraint ou choisi et enfin la mobilité quotidienne liée aux déplacements entre domicile, lieux d'activité, loisirs, courses...

C'est cette dernière qui est choisie d'être approfondie.

Elle répond à trois besoins : se déplacer, rencontrer des gens (lien social – vivre ensemble), permettre la solidarité (solutions mutualisées).

2 Témoignages

► L'association *Dromolib* préfigure une SCIC sur les questions d'écomobilité en Drôme Ardèche ; il s'agit de réfléchir collectivement aux besoins, sans appliquer des modèles urbains ou des solutions techniques toutes faites. Un travail est mené sur le maintien et l'adaptation des TER menacés chaque année sur ce territoire.

► Témoignages contrastés sur Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, où une politique tarifaire a été mise en place au niveau régional concernant les bus (1euro le trajet sur certaines lignes), entraînant de fait une hausse notable des déplacements par ce moyen de transport.

Mais cela n'empêche pas la reproduction d'inégalités d'accès pour les usagers allocataires des minimas sociaux notamment : chéquier transports spécifiques, guichets inadaptés par leurs horaires ou situations, logique de contrôle social sous-jacente...

► Un groupe de transition s'est mis en place sur le Nord-Hérault et réfléchit aux possibilités d'organisation collective (covoiturage), en complément de l'offre de transport public. Élargissant la réflexion à l'aménagement du territoire, ils incitent leurs élus à faire de même : la mobilité est ainsi étudiée de près dans le SCOT⁶ Cœur d'Hérault.

3 Constats

Nous avons aujourd'hui de plus en plus de motifs de nous déplacer, et la part du budget des ménages consacrée aux transports est en constante augmentation ; de plus, « on va de plus en plus vite pour arriver à l'heure ». Cette prise de conscience née sur fond de choc pétrolier dans les années 70 a seulement pris de l'ampleur dans les années 90 avec la montée des préoccupations écologiques.

Aujourd'hui, les besoins de mobilité sont parfois remis en cause ; certains déplacements sont évités ou abandonnés pour des raisons de moyens, de temps ou de coût ou car une solution alternative leur a été préférée.

La voiture apparaît comme la solution de facilité la plus confortable pour maîtriser son trajet du début à la fin. En milieu rural, elle reste un outil essentiel, notamment pour les urgences.

Mais il existe des alternatives : de nouvelles pratiques émergent ou resurgissent via Internet, l'économie collaborative (voiture partagée...) ou informelle (stop) ; le développement pratique et accessible de l'intermodalité pourrait devenir un substitut acceptable.



Ces évolutions posent la question de la place des initiatives citoyennes face au rôle des collectivités ; le « détricotage des services publics⁷ » a tendance à laisser la logique des opérateurs privés s'imposer, délaissant de fait les petits trajets et les arrières pays ruraux.

Différents critères à prendre en compte :
• temps passé de l'arrivée à la destination, dans la préparation du trajet, temps contraint...

• commodité du trajet : connexion entre les moyens de transport, garanties horaires et souplesse...

• l'accessibilité socio-économique : achat/location et entretien de véhicule ; coûts des transports en commun...

• santé, fatigue : accès, confort, aide éventuelle...
• poids et volume transportés : place, commodité, coût
• accès à l'information
• impact environnemental
• qualité du trajet : sensations, paysage, stress, convivialité...

4 Trois enjeux

1 TRANSVERSALITÉ :

Importance de prendre en compte les mobilités en rapport avec leurs différentes dimensions (énergie, urbanisme, rythmes et modes de vie...) propres à l'activité humaine : habitat, famille, emploi, loisirs... Cela implique de « remonter d'un cran le critère mobilité dans ses choix de vie ».

2 ACCESSIBILITÉ :

Quels sont les coûts (en temps, argent, énergie) pour les usagers inhérents aux différents modes de déplacements ? Comment favoriser l'accès de tous (tarifs et aides, accessibilité physique, information et communication) à des moyens de déplacement adaptés ?

3 CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT :

Favoriser l'organisation collective et l'attention au monde qui nous entoure (voisins...) pour adopter des modes de déplacements plus conviviaux, écologiques, solidaires... et efficaces !

5 Propositions

► Aborder la notion de voyage dans le choix de transport : au-delà de la destination, quelles expériences veut-on faire ? Covoiturage pour les rencontres ? Vélo pour le sport en plein air ?

► Dissocier usage et rentabilité : même si elles sont difficiles à chiffrer, il est important de faire reconnaître les externalités positives ou négatives de l'offre de déplacements afin de jauger son adéquation aux besoins du territoire.

► Clarifier la communication sur les possibilités de déplacement au niveau d'un territoire : projet de « livret d'accueil des mobilités » avec *Dromolib*.

► Faciliter la pratique de l'intermodalité (train régional, bus, car, TAD – transport à la demande...) au travers de trois enjeux :

• Harmonisation des horaires et tarifs des différents modes de transport collectif.
• Information grâce à des portails d'info multimodaux (portail « Itin'Isère »).
• Tarification globale du trajet intermodal (en Rhône Alpes, une « carte OURA » inclut le covoiturage).

La principale difficulté réside dans la coordination des différents opérateurs.

► Revaloriser des itinéraires (anciennes voies ferrées par exemple) pour en faire des « voies vertes ». Le plan national vélo à l'étude pourrait être un levier mais provient d'une démarche plutôt descendante.

► Renforcer et outiller les initiatives citoyennes et les mettre en dialogue avec les pouvoirs publics pour une co-construction d'une politique de mobilité globale. ●



RESSOURCES

ACTEURS RESSOURCES :

■ Dromolib : www.dromolib.fr
■ association HALEM : www.halemfrance.org
■ ADRETS : www.adrets-asso.fr

ÉTUDES, DOCUMENTS :

■ Plan d'action mobilités actives (PAMA) : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/25-mesures-pour-encourager-le-velo.html>
■ Plan national vélo : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNV-5.pdf
■ Fiches ADETEC : <http://www.adetec-deplacements.com>

6. Schéma de COhérence Territoriale, document d'urbanisme structurant à l'échelle d'un bassin de vie et d'activité.

7. Cf. page 11 : Atelier 5 Autoproduction, autoconsommation... Enjeux, atouts et limites

5. Autoproduction, autoconsommation... Enjeux, atouts et limites

De nombreux acteurs ruraux développent des stratégies tendant à l'autonomisation de leur habitat, de leur activité – agricole ou autre – et de leur approvisionnement énergétique. Ils y sont poussés par un souci de cohérence, de réduction des dépenses, d'indépendance vis-à-vis du marché, d'écologie et par la volonté de définir par eux-mêmes leur mode de vie. Leur engagement et leurs nouvelles pratiques ouvrent des perspectives. Elles suscitent également des questions relativement au rôle de la collectivité et à la place de l'initiative privée. Quid de la tentation de l'autonomie face à l'idéal universaliste ?



► Aujourd'hui, en France, l'autonomie énergétique n'est envisageable qu'à la condition de s'approprier des savoir-faire. L'autonomie en énergie, en eau et au niveau alimentaire oblige à avoir une sensibilité accrue à l'environnement et à la consommation. Il faudrait passer de l'autonomie de vivre à l'autonomie de penser. L'idée de transition énergétique et l'utilisation des ressources de proximité appellent la création d'espaces de réflexion collective. L'autonomie énergétique des communes pose des questions dans différents domaines : droit, économie, distribution, échelle... La recherche d'autonomie peut aussi viser un territoire plus grand, dont la taille reste à déterminer.

UN CAS PARTICULIER : dASA Développement Animation Sud Auvergne

L'association a été créée pour pallier le manque de services publics sur l'accompagnement de projets atypiques dont l'émergence procure aux collectivités la possibilité d'être des espaces d'innovation. Sa méthode est d'établir un équilibre entre accompagnement individuel et retour vers autrui, en considérant l'individu dans la singularité de son projet tout en l'exposant à la pensée des autres par la mise en place d'espaces collectifs.

Synthèse des enjeux et propositions

Le réseau électrique est un symbole hyperbolique : « C'est le truc qui nous relie au propre et au figuré ». Le système d'énergie actuel n'accumule pas

de stocks. Il évite un surcoût individuel faramineux. La production individuelle autonome peut être beaucoup plus polluante et chère.

La question du bien commun ne doit pas être évitée. Il appartient à tous mais ses mécanismes de gestion sont problématiques. N'oublions pas que lui et nous sommes interdépendants. On sait qui détient le pouvoir mais on ne sait plus si c'est un pouvoir légitime. L'État ne répond ni sur le traitement de l'urgence, ni sur l'évolution de ses pratiques. Les services publics sont nés de ce qui a été initié bien souvent par le secteur privé. Il faudrait davantage de service public et dépasser la notion actuelle, restrictive, de service au public. Le changement est lent et implique de travailler à la fois sur les systèmes autonomes et sur le système commun pour rejoindre la notion de bien commun.

I Pistes d'action

► Revendiquer l'interdépendance entre les gens : on a besoin de l'autre pour vivre. Pour y arriver, il faut s'approprier les espaces de rencontres (Conseil Local de Développement, Conseil de quartier), et pratiquer l'interculturalité à tous niveaux : culture, éducation, santé, transports, etc.

► La *coopérative intégrale*, un modèle local d'autonomie à tendance généralisable ? ●

RESSOURCES

■ Cf. *Peuples et cultures* sur l'expérimentation menée au Québec sur l'autonomie en terme d'énergie

I Thématique

Opposés en apparence, l'autonomie et l'universalisme forment un couple dialectique. La tentation de l'autonomie individualiste qui ferait face à un idéal universaliste est contrebattue par la réalité d'un mouvement collectif qui s'exerce depuis l'espace privé, vers l'espace très local et au-delà, selon un mouvement de balancier qui les renvoie de l'un vers l'autre en fonction des contingences matérielles et des rapports de force.

Ce sont les manquements des services publics, la pression sans contrepartie d'obligations régaliennes non remplies qui vident de son sens l'idéal universaliste sous-jacent. Le contrat social est rompu, ce qui conduit les citoyens à devoir satisfaire leurs besoins par eux-mêmes. Ce faisant, ils s'autonomisent mais l'inégalité entre les territoires et les personnes devient patente.

Renvoyés à l'initiative individuelle, les citoyens trouvent des solutions qui conduisent à des modes de vie qui pourraient être une source d'inspiration pour toute la société. Ils restent attachés à l'idée du collectif et, par le transfert vers le plus grand nombre d'expérimentations locales autonomes, ils contribuent au progrès universel par le partage.

Les espaces d'autonomie s'imposent aux habitants. L'état se retire selon des logiques de rentabilité gérées par des méga-systèmes fondés sur des critères étrangers aux personnes concernées. À quel niveau et sur quelle échelle de temps l'urgence est-elle acceptable ? Il faut soutenir et populariser les tentatives d'autonomie qui résultent des carences de l'état et amener l'administration à intégrer juridiquement ces avancées.

I Constats

Jusqu'à quel degré pousser l'autonomie ? On achète son pâté au supermarché ? On le fait à plusieurs familles ? Chaque famille fait son pâté ? À quel niveau se situe l'autoproduction ? À l'échelle d'un individu ? D'un groupe ? D'une commune ? Faut-il un gros chaudron ou bien que chacun fasse sa soupe ?

► Il ne suffit pas de dénoncer les carences mais de constater que des systèmes autonomes existent. Il faut les interconnecter puis évaluer la capacité des services publics à accepter des pratiques hétérogènes et de nouvelles façons de vivre. Le fait de vouloir poser/rechercher une autonomie par rapport aux services publics demande des ressources pour faire évoluer la situation. Au-delà des questions locales, la déposssession de notre pouvoir de décision par des traités de type TAFTA demande une redéfinition de la notion de proximité des services publics.



6. Éthique, gestion et financement des structures investies en milieu rural

Le financement des petites structures investies en milieu rural évolue.

Quelles sont les difficultés liées au financement & les impacts sur leur fonctionnement ?

Quelles solutions ou adaptations possibles en matière de gestion ? Il s'agissait de travailler aux améliorations souhaitables pour maintenir l'équilibre entre éthique & viabilité économique.

RÉSOLURE LA CONTRADICTION ÉTHIQUE / ARGENT OU DISPARAÎTRE

Un tour de table a défini le terme d'éthique ainsi que les corrélations à établir entre éthique et argent. Le mot éthique renvoie à la responsabilité morale des structures et à celle des individus liés à ces structures dans une situation donnée. À partir de quel moment peut-on parler de compromission ? Les financeurs sont-ils à considérer d'un seul bloc ?

I Constats

MUTUALISER LES DEMANDES DE FINANCEMENTS : VOLONTÉ DES FINANCEURS, SURVIE DES PETITES STRUCTURES

Les financeurs imposent une reconfiguration de la demande des porteurs de projets à travers la modification des protocoles de financement. Si elles ne disposent pas d'une trésorerie minimum, les petites structures sont exclues des appels à projets. 90 % des ces appels sont attribués aux collectivités territoriales par le biais de pré-requis inatteignables par d'autres demandeurs. La capacité des associations et entreprises à innover, à prendre des initiatives sociales et à faire connaître leurs actions est fortement contrainte par leur dispersion et par leur faible dimension.

EXÉCUTION DES CONTRATS : CE QU'ON MONTRE, CE QU'ON GARDE HORS DE VUE

Les structures en quête de financements sont appelées à faire des choix assumés dont les conséquences doivent être examinées à fond, faute de quoi cette schizophrénie détruira leur éthique. Les conventions doivent être intégrées à des stratégies déclinées en tactiques vis-à-vis des partenaires. Il y a d'un côté ce qu'on montre, le travail sous contrat dédié aux financeurs, et d'un autre côté le travail effectué en "back yard", pour des bénéfices essentiels au ressourcement du porteur de projet, faute de quoi l'entité perdra son identité pour avoir voulu survivre à tout prix.

Enjeux et propositions

PLUSIEURS CHOIX POUR LEVER DES FONDS

Première option : développer une autre économie. Les petites structures peuvent recourir à une participation populaire pour financer des projets : crowdfunding ou impôt volontaire. Il s'agit de miser sur la capacité de donateurs nombreux à faible pouvoir d'achat à donner



une petite somme dans un but d'intérêt général.

« Nous ne savons pas faire ensemble au bénéfice de chacun »

Un appel a été fait pour créer des « villes irrégulières », développer des zones de gratuité, et renforcer l'économie circulaire. Les personnes sans moyens financiers peuvent "investir" du temps bénévole, les personnes plus fortunées peuvent "bénévolier" et faire des placements financiers éthiques.

La participation de l'état ou de l'Europe n'est cependant pas à exclure pour financer des projets. Quelques arguments à opposer au refus de financer :

① les obligations régaliennes (égalité entre citoyens, territoires, etc.) ;

② le poids économique et social du secteur associatif, créateur de plusieurs millions d'emplois, tremplin des atypiques et des jeunes stigmatisés sur le premier emploi, rempart de la solidarité contre la condescendance caritative.

Pour pallier aux difficultés, il est possible de se grouper : en témoignent les expériences de réponses collectives aux

appels à projets, de groupements d'employeurs ou d'un fond de mutualisation inter-associatif pour apporter de la trésorerie aux petites structures⁸.

DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX INITIATIVES RURALES ASSOCIATIVES ET D'ENTREPRISES

Travailler à une coalition forte des initiatives et à la mutualisation des efforts apparaît comme une priorité pour inverser le rapport de forces entre associatifs, institutionnels et grands financeurs. Des acteurs ruraux souhaitent transmettre des mémos aux responsables européens et français pour qu'ils insèrent quelques lignes dans les grandes orientations des fonds (plans État-Région, etc.) relatives à leurs axes de travail.

Autre enjeu : la valorisation du bénévolat – temps passé, compétences – et de toute forme d'aide à la logistique – prêt de salle, de matériel ; ces éléments « gratuits » peuvent être intégrés dans la comptabilité pour peser dans les négociations de financement.

Les participants identifient enfin un besoin de monter collectivement en compétence par la mise en place de formations à la gestion de projets, au fonctionnement des institutions, à la recherche de fonds et au suivi comptable. ●

La culture et la recherche : la pérennité de l'intangible et de l'éphémère

Est-il éthique pour une institution qu'un salarié recherche le financement de son salaire et que cela le conduise à y consacrer 90 % de son temps ?

La recherche de fonds basée sur la séduction des pouvoirs publics et autres financeurs par des projets concrets – type approche du foncier par Terre de Liens ou Réseau des Alternatives Forestières – a réussi. Dans le contexte de la contraction des subventions à la culture et à la recherche, cette stratégie ne fonctionne pas. Pour ces secteurs, qui reposent sur un pari sans retombées immédiates observables, il faut soutenir une autre logique : celle des bénéfices immatériels où l'on estime les impacts positifs par ce qui ne se produit pas (violence sociale, mal-être, ignorance) et par ce qui se produit (lien social, enrichissement personnel, connaissance).

Des demandes de financement d'actions culturelles argumentent à partir de leurs retombées économiques, mais cela ne reflète qu'un aspect de leurs effets. Comment convaincre les financeurs que les actions éphémères sont un placement à long terme, essentiel au lien en milieu rural ? Il faut construire une défense de l'urgence de l'action culturelle autour de l'idée de la liberté d'expression. Pour y parvenir, il faut décloisonner, mettre en évidence la présence de la culture dans l'économie sociale et solidaire et défendre l'idée de lignes d'innovation de préférence à des financements par projet.



8. Fonds de soutien AURA : un outil de solidarité imaginé par le réseau des CREFAD pour pallier les difficultés ponctuelles de trésorerie ou d'investissements des membres

La méthode Relier un état d'esprit, un désir de rencontre

RELIER est né à Grenoble en 1984 sous le statut d'association 1901, dans l'orbite de *Peuple et Culture*, une organisation issue de la Résistance. L'association a pour objet de faire vivre l'esprit de l'éducation populaire en milieu rural en cherchant à responsabiliser et à autonomiser les personnes par la coopération, l'action, la mise en œuvre de solutions partagées. Le brassage d'expériences et la création d'outils lancent ou entretiennent une dynamique de projets co-construits autour de valeurs positives : respect de la parole et de la pratique de l'autre, écoute, croisement des regards

cité d'autonomie suffisante. S'ensuit une période de flottement, consécutive à l'essaimage. Les chantiers se succèdent ou s'imbriquent selon une logique sous-jacente que l'équipe elle-même ne perçoit pas toujours clairement.

La nécessité d'un chantier est pressentie autour d'une problématique. Différents acteurs se regroupent pour y réfléchir et le défricher. Il faut en moyenne une année pour peaufiner les thématiques de travail. Théoriquement, un comité de pilotage représentant la diversité des acteurs détermine la finalité et les objectifs du chantier ainsi que la stratégie

Le ressourcement par les Rencontres

Les rencontres en principe annuelles de Relier mobilisent des associations, des collectivités, des institutions. Une centaine de personnes consacrent deux jours à la réflexion et au débat. À partir d'une thématique émergente, les participants se donnent pour objectif d'identifier les difficultés, de dégrossir les problématiques, de rencontrer des acteurs indépendants ou organisés pour décroiser les secteurs d'activités. Les éléments de cadrage sont exposés en plénière à partir d'expertises, puis des groupes plus réduits s'en saisissent en atelier, les illustrant par des cas concrets. Enjeux, freins, perspectives, opportunités : chacun repart avec dans sa mallette de quoi bricoler son propre projet. L'édition des actes des rencontres marque un moment de la recherche sur le domaine.

Quelques notes sur la gouvernance de Relier

Relier est une structure nomade. Ce fut d'abord Grenoble (Isère). Puis Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) et Crest (Drôme). En 2014, Relier a fixé son siège à Saint-Affrique (Aveyron). Les membres du conseil d'administration sont des associatifs dispersés en France : Bretagne, Normandie, régions parisienne et lyonnaise, centre et périphéries du Massif central, Sud ouest... Le conseil d'administration de Relier est constitué de «co-présidents» aux prérogatives égales. Entre les CA statutaires annuels, des CA téléphoniques avec prises de notes collectives en ligne maintiennent le lien. Chaque mois, l'un/l'une des administrateurs/trices passe plusieurs



et des points de vue, solidarité. Relier soutient les mouvements alternatifs qui facilitent l'installation durable des populations à la campagne. De la formation agricole à la pluriactivité rurale et à la commercialisation directe, de l'accès solidaire et collectif au foncier à l'habitat participatif et social, des problématiques forestières aux questions de l'installation en milieu rural, des thèmes se sont imposés à Relier qui les a introduits dans les dynamiques rurales.

Peu à peu s'est forgée une approche, une façon de faire, presque une méthode. Relier tente d'intéresser des acteurs privés et publics à l'émission de signaux faibles qui indiquent les potentialités d'innovation d'un lieu mais aussi les besoins non satisfaits, la souffrance sociale non soulagée, etc., pour qu'ils saisissent mieux les enjeux de territoire. L'intention initiale, toujours reconduite, était d'établir une relation entre des acteurs concernés mais isolés et des chercheurs intéressés par le champ socioéconomique. Ce fonctionnement à deux entrées permet de rester au contact des réalités du terrain. La volonté de la structure est de rester souple, légère, mobile, attentive aux mouvements de la société rurale. Relier a fait le choix d'un effectif réduit, ce qui l'oblige à rechercher des partenariats. Lorsqu'un chantier se profile, l'équipe s'étoffe jusqu'à ce que les structures en gestation aient une capa-

à adopter. Il décline les objectifs généraux en objectifs opérationnels. Des groupes d'experts se mettent en place. Des rencontres nationales sont organisées. Ces espaces d'échanges formels ou informels sont des espaces de liberté où la démarche participative du groupe prime sur une production en termes de résultats – publications ou revendications. De ces ateliers peuvent sortir des outils d'expérimentation, de transmission, de formation, d'essaimage. Dans le passé, il a fallu entre six et dix années pour forger des outils tels que Relier, Terre de Liens ou ASFODEL.



jours au siège pour animer et gérer la vie associative, suivre les dossiers en cours et exercer sa compétence particulière (gestion, informatique, rédaction, menuiserie, etc.). C'est un moment où le CA s'affirme comme l'exécutif de l'association, pour que le salarié soit accompagné dans ses missions. Les groupes de travail dédiés à des programmes en cours ou en projet, les polynômes, se réunissent régulièrement, en ligne ou physiquement. Un polynôme est en charge des finances et de la gestion. Ce fonctionnement a un coût élevé mais c'est le prix à payer pour que l'association reste soudée autour de ses objectifs.

En conclusion, les projets réussis font naître un sentiment d'appartenance et de citoyenneté. Un vrai challenge dans le contexte actuel de fragmentation sociale induit par le mode de production

libéral, qui aliène l'autonomie des personnes, hypothèque les espaces ruraux et urbains encore disponibles et ponctionne des ressources non renouvelables. Relier travaille essentiellement à créer du lien social, ce qui inclut une dimension culturelle : toute innovation est sous-tendue par des choix de vie en décalage avec les modes socioéconomiques dominants. C'est cela qu'il faut décrypter : le désir de changement. Et cela nécessite une écoute constamment ressourcée par l'échange interculturel de toutes les sphères de la société. ●

L'habitat, chantier essentiel pour Relier

Depuis 2001, la question de l'habitat en milieu rural mobilise Relier. De 2006 à 2013, des rencontres thématiques ont fait un état des lieux des dynamiques.

► 2010 : parution des Portraits de lieux en vie, livret-diaporama présentant 13 expériences originales d'installation.

► 2012 : en collaboration avec l'association Halem, cycle et publication du recueil Regards croisés sur l'habitat léger/mobile.

► 2014 : création avec OïSA de la plateforme web Relie-toits.

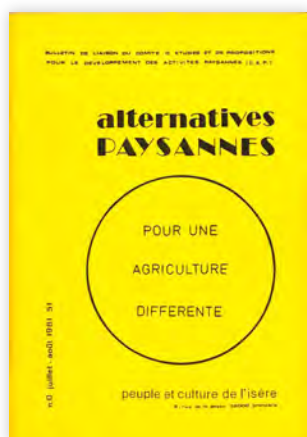
► 2011-2016 : expérimentation Écohabitat avec la Fondation de France sur la réhabilitation participative et sociale de logements.

Mettre à profit nos ressources : 30 ans de publications et rencontres

LES RENCONTRES de Relier sont constitutives de son fonctionnement. Elles ont revêtu différentes formes en tant qu'instantanés des acteurs investis et thématiques soulevées ; néanmoins des constantes se dégagent : à chaque fois, une thématique identifiée est associée à un ensemble de questions et des expériences concrètes mobilisées pour témoigner. S'ensuivent des échanges et propositions d'approfondissement susceptibles de faire naître un groupe de travail, une dynamique plus large. Des actes sont réalisés à partir des contributions en présence puis transmis aux participants et personnes intéressées. Ces traces constituent la mémoire interne de Relier, au delà des personnes impliquées au gré des chantiers.

Outre ces rencontres, Relier exerce une activité régulière de publication et de création d'outils. Les écrits sont donc une composante structurante de l'association, en complément des échanges informels qui font sa richesse. Nous avons tenté ici d'en dresser une liste, sans doute encore incomplète. Elle ne comprend pas tous les articles ou émissions de radio mais la plupart des ouvrages et dossiers portés par Relier ; vous pouvez retrouver le cheminement à travers la frise réalisée pour ces 30 ans et jointe à ce journal. ●

I Publications



1981, *Alternatives paysannes* (publication des analyses des CEP), Comité revue AP

1983, *Manifeste « campagne et société »*, CEP (Comité d'Études et de propositions)

1984, *Les Agricultures différentes* (Textes issus de 5 ans d'expériences du CEP), Peuple et Culture / la Pensée sauvage (Grenoble)

1988, *Alternatives paysannes n°37 – Relier* (présentation du réseau), Comité AP / Relier



1990 – 1993, revue *Alternatives rurales* (AR), Comité AR / Relier



1994, *Les points de vente collectifs de produits des fermes en Rhône-Alpes*, Relier / AVCP

2000, *Alternatives rurales n° 75 – Foncier les solutions collectives*, Comité AR avec Jérôme Deconinck, Sjoerd Wartena, Pierre Dagalier, Xavier Lucien

2000, *Créer son activité en milieu rural : choisir ses statuts – Guide juridique, fiscal et social*, ASFODEL / CREFAD / Relier



2007, *L'accès collectif et solidaire au foncier et au bâti*, Relier / Terre de liens



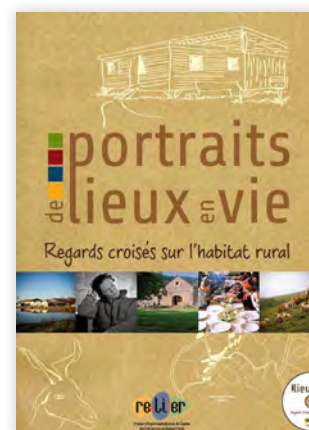
2007, Revue : *POUR n°195 – Dossier Habitat rural : quelles nouvelles dynamiques ?* Relier / GREP



2009, *Accompagner le changement*, AC3A / AFLbn / FNCUMA / Relier / EQUAL, coord. Françoise Edmonde Morin



2009 – 2010, *Guide pratique pour la mise en œuvre d'actions locales en faveur de la création d'activités en milieu rural*, Relier / Terre de liens / ARDEAR / AVRIL



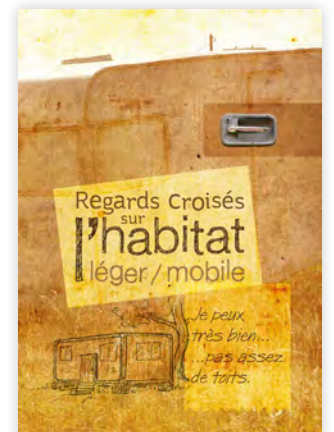
2010, *Portraits de lieux en vie, Regards croisés sur l'habitat rural* (livret – diaporama), Relier / L'Innomable

2010, *Tenter l'alternative... Pour une gestion douce de la forêt* (DVD), Dans le champ / RAF / Relier



2010, *Cahier 0, Habiter autrement nos espaces ruraux*, Relier, coord. Françoise Edmonde Morin

2012, *Charte du Réseau pour les Alternatives Forestières*, RAF / Relier



2012, Recueil : *Regards croisés sur l'habitat léger / mobile*, Relier (ouvrage collectif)



2014, *Vivre avec la forêt et le bois, portraits d'acteurs engagés*, RAF / Relier, coord. Pascale Laussel

2009 – 2014, Émissions de radio : *Entre cimes et racines*, RAF / Relier, en partenariat avec Radio Zinzine



2010 – 2014, Revue : *Anastomoses*, RAF / Relier



2014 – 2015, *Gazette habitat*, Relier

Chronologie des rencontres

- LIEU

THÈME

ORGANISÉ PAR

1979

Lancement du CEP rural et visites d'exploitations

CEP

1982

Corte (Haute-Corse)

Sortir de l'isolement et échanger les pratiques

PEC, CEP

1983

États généraux du développement agricole

Ministère de l'agriculture

1983

Mauléon (Deux-Sevres)

Échanger pour construire une nouvelle agriculture

PEC, Nouvelles campagnes, MRJC, signataires du manifeste

1984

Seix (Ariège)

association Campagne et Société (avec AFIP, ADEPFO, maison du haut Salat)

1985

Vosges

Agriculture et activités associées

PEC national

1985

Mayenne

Transformez les produits de la ferme...

PEC national en collaboration avec les GEL (groupements d'éleveurs laitiers)

1986

Valgaudemar (Hautes-Alpes)

Réflexion sur le fonctionnement de l'exploitation rurale

Relier

1987

Béarn

Suite de la réflexion sur l'exploitation rurale et question sur l'adhésion

Relier

1988

Brioude (Haute-Loire)

Réflexion sur la diversification des exploitations agricoles et sur leur insertion dans le tissu local

Relier

1989

Marchésieux (Manche)

Confrontation entre agriculture de l'est et de l'ouest et relations avec le développement des territoires ruraux

Relier

1989

Dordogne

Analyse de systèmes d'exploitation rurale : exposés à partir d'études préalables

Relier

1990

Anneyron (Drôme)

Culture, services fermiers, formations, vente collective, tourisme, quand les maires ruraux entreprennent à la campagne

Relier

1993

Sauméjan (Lot-et-Garonne)

Ruraux et société : métiers, exclusions, perspectives

Relier

1994

Saint-Vincent-sur-Oust (Morbihan)

Rencontres Ruraux et société au Centre Ti Kendal'ch

Relier

1998

Diois (Drôme)

Le Diois : Dynamiques et projets de territoire – foncier

Relier

1999

Perche

Ruraux et Société

Relier

2001

Bretagne

Échanges autour de projets

Relier

2002

la Salvétat (Larzac)

Ruraux et Société – la transmission

Relier

2004

Plateau de Millevache

Cultures et ruralités

Relier

2006

Écocentre du Périgord (Dordogne)

Habitat Rural – esquisse du programme habitat

Relier

2007

Larzac, Cantercel (Hérault)

Habitat, sens et définition – lancement du programme habitat

Relier, Cantercel

2008

Plateau de Millevache

Habitat et écologie

Relier, De Fil En Réseaux

2008

Vogüe (Ardèche)

Habitat et rôle des élus

Relier, Avril

2008

St-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne)

Habitat et démarches collectives

Relier, Pays Midi Quercy, l'Atelier blanc

2009

Langeac (Haute-Loire)

Habitat et création d'activité

Relier, dASA

2011

Glux-en-Glenne (Nièvre)

Écohabiter solidaire en milieu rural

Relier, Région Bourgogne, Pays Nivernais Morvan

2011

Busséol (Puy-de-Dôme)

Urbanisme participatif et créatif

Relier, Pixel

2012

Brioude (Haute-Loire), St-Affrique (Aveyron), Mazamet (Tarn)

Cycle habitat léger/mobile

Relier, dASA, IDÉES, le Pot éthique

2012

Die (Drôme)

Gestion forestière douce et participation citoyenne

RAF, Relier

2012

Massaguel (Tarn)

Viabilité du travail forestier dans l'esprit de la charte du RAF

RAF, Relier

2013

Faux-la-Montagne (Creuse)

Habitat participatif et finances citoyennes

Relier, Habitats Solidaires, HPFC

2013

Bibracte (Nièvre)

Les engagements collectifs en faveur de la forêt

RAF, Relier

2014

Nedde (Plateau de Millevache)

Une forêt vivante et habitée : un avenir possible à construire avec les acteurs des territoires fortement boisés

RAF, Relier, Nature sur un plateau

2015

Saillans (Drôme)

30 ans d'alternatives rurales...

Relier

Relier, un réseau en mouvement



RELIER ne travaille pas seul. Sa composition évolue au gré des chantiers abordés. Les rencontres à l'initiative de l'association sont le principal lieu qui lui permet de se structurer et se renouveler. Depuis 1984, Relier a tissé un réseau qui comporte plus de 4000 contacts, individus et structures confondus. Des acteurs répartis sur l'ensemble du territoire national, voire au-delà, avec une présence marquée en moyenne montagne – Massif central et Pré-Alpes notamment, sans exclusive.

Espace d'interconnexion, ensemblier, Relier permet d'opérer des croisements entre des acteurs aux statuts divers concernés par une même thématique. Les membres actifs participent en parallèle à différents réseaux de manière plus ou moins formelle et Relier tend à travers son activité à en favoriser l'émergence ou le renforcement. Du travail de l'association et ses partenaires émergent ainsi des mouvements, des structures qui s'autonomisent, à l'image de Terre de liens en 2003 ou du Réseau pour les Alternatives Forestières en 2014... Vous reporter à la frise jointe à ces actes.

Organiser les 30 ans de Relier, c'est aussi l'occasion de voir comment ont évolué ces structures parentes – sœurs, filles, amies, collaboratrices, quelles en ont été les synergies, les productions, les désaccords. À quel degré avons-nous

fait réseau ? Sur quelles lignes partagées sommes-nous aujourd'hui ? Et où plaçons-nous cette dimension dans nos perspectives ?

Nous avons ici tenté de représenter ce réseau Relier, en faisant figurer les structures proches et principaux partenaires, en lien avec les thématiques générales investies. C'est aussi l'opportunité pour nous de mettre en avant ces « collègues », collaborateurs, leur implantation et leurs domaines de compétence, pour mettre en lumière le travail effectué.

Des soutiens variés, un modèle économique en évolution

Relier agit aussi grâce au soutien de divers financeurs. L'identité et la nature de ces soutiens a évolué depuis 1984 ; on peut néanmoins noter des récurrences, à l'image de financements longtemps structurants en provenance des Ministères en charge des questions agricoles ou de l'animation rurale.

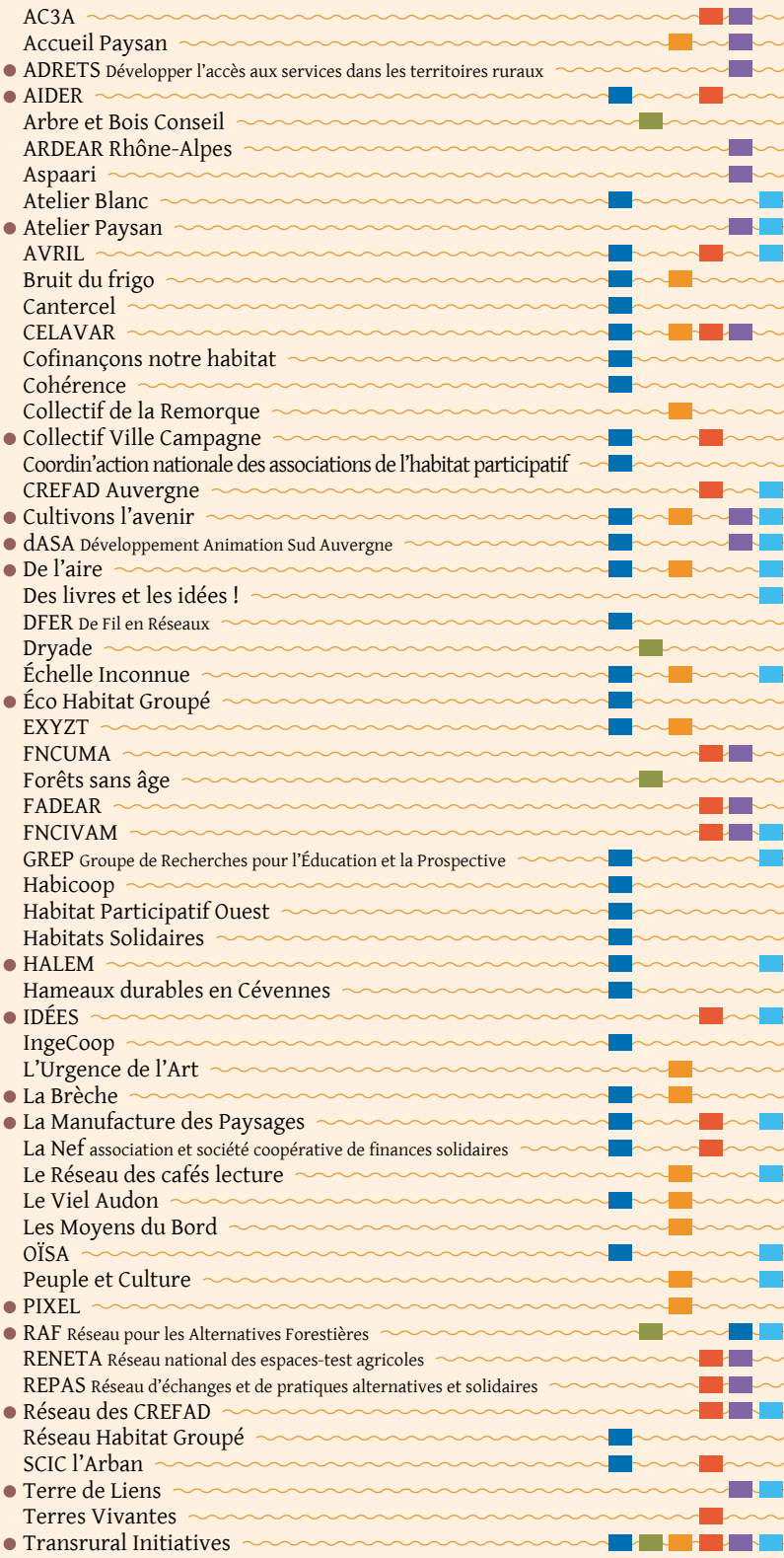
À partir des années 2000, Relier a d'ailleurs

mixé ressources publiques et privées, à travers des programmes de type DATAR Massif Central sur le programme habitat, associant des fonds fléchés aménagement du territoire abondés par les régions, l'État ou l'Europe, et des cofinancements venant principalement des fondations tels que les Fondations Abbé Pierre, MACIF, Un Monde par Tous et la Fondation de France. Relier a par ailleurs ponctuellement répondu à des appels à projets en lien avec les chantiers investis et continué à mobiliser des subventions liées à la vie associative et l'éducation populaire : FDVA, Fonjep...

Les ventes de documents élaborés et les interventions réalisées sur demande constituent une modeste ressource complémentaire. Enfin les adhésions et participations des usagers apportent le reste de l'autofinancement nécessaire pour boucler les budgets. Notons que ce fonctionnement reste largement soumis à une logique de projets, les financements oscillant entre 1 et 3 ans.

Autant par besoin que motivation, l'association a été et est de plus en plus amenée à mutualiser un certain nombre de projets et dépenses, à l'image des locaux de travail, des services de gestion et d'appui administratif via l'implication dans un groupement d'employeurs, ou des réponses groupées aux appels à projets publics. Ce modèle est en construction et reste donc à consolider. ●

Le réseau



● structures présentes lors des Rencontres de Saillans



Merci !

Nous remercions très sincèrement :

Vincent Beillard, Claude Brand, Gauthier David, Jérôme Deconinck, Nelly Didyck, Élisabeth Dumay, Laurence Fontenelle, Vincent Jannot, Fernand Karagiannis, Aude Lavigne, Jean Le Monnier, Annie Morin, Françoise-Edmonde Morin, Stéphane Pignal, Thomas Schamasch, Monique Scoubart pour leurs interventions, animations et comptes-rendus. Et bien sûr : Thomas Berthet, Stéphanie Brault, Vincent Clarisse, Clément David, Dominique Doré, Saïd Izem, Francky Lavallière, Mathieu Reynard, Agnès Tassan et Hugo Tassan pour leur si vive implication !

Et enfin, toutes les personnes, toutes les structures qui sont venues enrichir le débat par leurs témoignages et leur réflexion ou qui ont tenu un stand de présentation.



Jean Le Monnier, ancien salarié puis président de *Relier* est décédé en ce début d'année 2016.

Nous souhaitons lui dire au revoir et rappeler ici quelques éléments de son parcours.

Après un fort investissement syndical, Jean découvre les problématiques de la ruralité avec *Peuple & Culture Isère* au début des années 80.

Il contribue alors à la création d'*Accueil paysan* et *Relier*, avec lesquels il développe des projets de vente collective de produits fermiers et les premières formations « exploitants ruraux ». Son engagement sur l'accès collectif et solidaire au foncier agricole se poursuit à la *Fondation Terre de liens* dont il devient président.

L'équipe et le CA de *Relier* sont heureux d'avoir compté Jean à leurs côtés jusqu'aux 30 ans de l'association.



Contact

Relier, 1 rue Michelet, 12400 Saint-Affrique
tél. 05 65 49 58 67

reseau-relier.org – contact@reseau-relier.org

Comité de rédaction : Lutxi Achiary, Raphaël Jourjon, Françoise-Edmonde Morin, Pierre Pellerin.

Conception graphique, mise en page : Vincent Clarisse.

Photographies : Stéphanie Brault.

Conception de la frise des 30 ans : Mathilde De Blignières, Milène Matter, Thomas Schamasch.

Éditions Relier, directeur de publication : Thomas Schamasch.
Impression : Pure Impression, 451 rue de la Mourre,
Espace Com. Fréjorgues Est, 34130 Mauguio.

Mars 2016

Prix libre



Coordination : Raphaël Jourjon

Coordination des rencontres : Pierre Pellerin, en service civique

Assistance administrative, logistique : Catherine Hocquet (Alter'actions)

Comptabilité, gestion : Jacques Fillos (Alter'actions)

Conseil d'Administration (élu au 13 septembre 2015) : Lutxi Achiary, Clément David, Dominique Doré, Laurence Fontenelle, François Grange, Charlotte Guigou, Paul Lacoste, Françoise-Edmonde Morin, Murray Nelson, Thomas Schamasch

Partenaire média et buvette : R-Dwa (la Radio du Diois)

Musique : Fatam Fatras

Jeux : Archijeu

Conférence gesticulée : Nicolas Debray

Technique : Atypik (structures légères), Halem (montage), les Toiles du berger (tipis),

Services techniques des villes de Saillans, Crest, du CCVD, de la 3CPS, Zam zam (son et lumière)

Prestataires : Arc-en-soie (impression), Biocoop / Del país (Catering), la Tour Ambulante (Traiteur), Stéphanie Brault (Photographie), Stéphane Pourrat (Paysan boulanger)

Partenaires financiers :



FONDATION TERRE DE LIENS
Reconnue d'utilité publique
Habilité à recevoir donations et legs

